

AVEC CRÉATIVITÉ ET ÉNERGIE, TOUT DEVIENT POSSIBLE À L'IMAGE DE NOTRE FILIÈRE !



Un projet exceptionnel conçu et réalisé par Paul de Livron : prototype du fauteuil roulant en bois pour le Pape François (photo du haut, dans son atelier en Dordogne). Extrait séquence *Silence, ça pousse !* France Télévisions - France 5 - juin 2023 - À voir en page 14

**ÉDITEUR :**

FRANCE BOIS FORÊT -
120 AVENUE LEDRU-ROLLIN -
75011 PARIS - FRANCEBOISFORET.FR

SERVICE GESTION CVO :

03 28 38 52 43

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

JEAN-MICHEL SERVANT

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :

JEAN-EMMANUEL HERMÈS,
JEAN LOEPER, HENRY DE REVEL,
SABRINA ADAM, FLORENCE FOURNIER,
ERIKA VÉRON, KEEP DESIGN,
PHILIPPE DUPUY

RÉALISATION :

ÉDITIONS DES HALLES

RÉDACTION :

VOLODIA OPRITCHNIK

MAQUETTE :

DAPHNÉ SAINT-ESPRIT

SECRETARIAT DE RÉDACTION :

DIDIER CHATELAIN

ADMINISTRATION :

10 RUE DU PROGRÈS - 93100 MONTREUIL -
D.CHATELAIN@EDITIONS-DES-HALLES.FR

PHOTOGRAVURE ET IMPRESSION :

AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-
CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ -
AUBIN IMPRIMEUR PARTICIPE
À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
ET A REÇU LE LABEL IMPRIM'VERT -
LA LETTRE B EST IMPRIMÉE SUR PAPIER PEFC

TIRAGE :

24 000 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632

DÉPÔT LÉGAL :

2^e TRIMESTRE 2023

EN COUVERTURE :

PAUL DE LIVRON DANS SON ATELIER
EN DORDOGNE ET FAUTEUIL ROULANT EN
BOIS CONÇU ET RÉALISÉ PAR LUI-MÊME.
IMAGES EXTRAITES DE *SILENCE, ÇA POUSSE !*
RÉALISÉES PAR LES ÉQUIPES DE TOURNAGE.

CE NUMÉRO EST ROUTÉ
AVEC UN TIRÉ À PART
OFFRE SPÉCIALE BANDEROLE

3 LE MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Michel Servant

Président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt (FBF)

SILENCE, ÇA POUSSE !

- 4 Interview de Stéphane Marie, présentateur de *Silence, ça pousse !* sur France 5
- 6 La journée internationale des forêts
- 7 La forêt pédagogique
- 8 Les jeux en bois
- 9 Les granulés bois pour ne rien gaspiller
- 10 Les bouchots
- 11 L'élagueur-éhoupeur
- 12 Jean-Claude Ellena, compositeur de parfums
- 13 Gérer la forêt de Fontainebleau
- 14 Paul de Livron
- 15 En partenariat avec *Silence, ça pousse !*

SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER

- 18 Forêts françaises : dépasser les constats, partager les solutions
- 20 Des formations courtes pour motiver les propriétaires forestiers
- 22 Faciliter la déclaration des dégâts du gibier

ÉCONOMIE

- 24 Le prix du bois français atteint des sommets

TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS

- 26 Sauver le bois-énergie européen
- 30 Abstrafour : aider le sapin blanc à passer en classe d'emploi 4

COMMUNICATION

- 32 Egefor : sensibiliser les publics à la gestion durable des forêts
- 34 FBF - INC : un partenariat réussi
- 36 *Notre forêt demain* : une série d'émissions diffusées sur C8

ÉVÈNEMENT

- 38 Quand la France célèbre la forêt
- 40 Lille Grand Palais accueille le Forum Bois Construction 2023
- 42 Euroforest 2023

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX

- 44 Le *papier* de Florence... sur le DIGITAL
- 46 Banderoles
- 47 CVO





▲ Au salon Euroforest 2023, de gauche à droite : Jean-Michel Servant, président de France Bois Forêt, Maxime Chaumet, directeur général de France Bois Forêt, Jean-Philippe Bazot, président d'Euroforest et de Fibois BFC, Anne-Marie Bareau, présidente du CNPF, Jean-Yves Caullet, président de l'ONF, Lionel Say, directeur de CFBL.

PARIS, le 28.06.23

Chers lecteurs, chers collègues,

Quelle énergie ! Plus de 40000 personnes ont fait le déplacement en Saône-et-Loire pour se rendre à Euroforest dont c'était le retour après 5 années d'absence. Organisé par Fibois Bourgogne Franche-Comté et la coopérative CFBL, avec le soutien de France Bois Forêt, ce salon s'impose comme l'un des grands salons européens consacrés à la gestion et aux travaux en forêt.

Derrière l'ambiance de kermesse, la pression du changement climatique sur nos forêts était dans tous les échanges. Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, a passé plus de 3h à dialoguer avec les professionnels sur place. Sa présence (une première pour Euroforest), comme celle de

nombreux élus nationaux et de collectivités, confirme que le rôle stratégique de notre filière forêt-bois est désormais largement reconnu.

Pourtant le moment n'est pas facile ; les crises s'installent et avec elles une certaine inquiétude. Sous l'effet du changement climatique, la capacité de la forêt à capturer le CO₂ atmosphérique pour s'alimenter et produire du bois ralentit voire s'enraye, entraînant dépérissements et mortalités, amplifiés par les crises sanitaires, sans parler des incendies dont la prévention et la lutte vont désormais devenir la norme. **Devons-nous baisser les bras ? Certainement pas !** Les forestiers et transformateurs de bois que nous sommes ont compris que les forêts de demain ne ressembleront pas à celles dans lesquelles ils ont grandi puis travaillé. En ce moment très particulier, c'est donc notre rôle d'aider nos forêts à s'adapter, à se transformer pour leur permettre de continuer à jouer leur rôle, à répondre aux besoins de la société et à préserver le vivant. Pour cela, il va falloir **continuer à agir, avec patience et discernement, avec humilité aussi, pour les renouveler et régénérer leurs capacités** dans un contexte nouveau. Malgré le défi que cela représente, j'ai été ému par la **volonté, la solidarité et la fierté des forestiers** que j'ai pu rencontrer pendant ces 3 jours et qui sont en première ligne au quotidien. Respect !

Pendant ce temps, votre interprofession nationale France Bois Forêt continue à faire avancer de nombreux chantiers, avec la contribution de tous. Par exemple :

- La plateforme de dialogue avec les ONG vient de franchir une étape : un mémorandum (plus loin dans ce numéro) fixe le cadre et le plan de nos travaux, promesse d'avancées constructives sur la base de constats partagés.
- La communication grand public s'installe, avec notamment les partenariats avec les émissions *Notre Forêt Demain* et *ConsoMag*.
- L'étude confiée au cabinet Carbone 4 de modélisation des flux physiques de toute la filière (une première), avec les organisations professionnelles relevant de FBIE/Codifab et l'appui du CSF bois, avance et nous permet d'aborder les échanges autour de la SFEC (Stratégie française Énergie Climat) avec une vision prospective consensuelle.
- L'étude sur l'opportunité de rapprochement des organisations professionnelles de la « grande filière » au sein d'une interprofession rassemblée approche de son terme.

Notre nouveau directeur général, Maxime Chaumet (sur la photo) arrive début juillet pour succéder à Jean-Emmanuel Hermès qui a fait valoir ses droits à la retraite (nous y reviendrons dans la prochaine édition)...

Nous abordons l'avenir avec une vision de plus en plus commune à mesure qu'elle se précise. **Notre unité et notre solidarité renforcent chaque jour notre crédibilité** et la portée de notre voix. **Le combat contre le changement climatique se gagnera avec le bois et la forêt ;** nous en sommes les acteurs engagés. Face aux doutes de nos concitoyens, montrons-leur que nous pouvons rendre l'avenir possible à nouveau !

Jean-Michel SERVANT,
président de FRANCE BOIS FORÊT



© Emmanuel Pain

Stéphane Marie: *“Les trente-neuf séquences réalisées à ce jour ont éveillé la curiosité envers de nombreux sujets sur la filière Forêt-Bois tout en restant fidèle au cadre de notre émission qui prône un profond respect de la nature.”*

Présentateur de l'émission de France 5 « Silence, ça pousse ! », Stéphane Marie revient, trente-neuf séquences plus tard, sur sa collaboration avec la filière Forêt-Bois, née à l'été 2019. Zoom sur une incursion durable et réussie.

2019-2023, déjà trente-neuf sujets. Quel regard portez-vous sur ce large panorama ?

C'est énorme et c'est bien ! C'est très *“Silence, ça pousse !”* tout ça. C'est-à-dire que l'on a démarré sur quelque chose de très ciblé [NDLR : les “six ambassadrices” - voir page 16], on aurait presque cru que l'on se serait enfermé là-dedans - c'est-à-dire uniquement dans la présentation de portraits métiers de la filière - et que du coup il ne se passerait rien de plus, et puis en creusant, en élargissant le champ et en voyant tout ce que l'on peut faire, cela se nourrit, s'enrichit et c'est très bien. C'est exactement comme cela que l'on a construit l'émission *“Silence, ça pousse !”* autour d'un sujet qui est le Jardin et la Nature. De la même manière si tout d'un coup on regarde ce qui se passe du côté du bois et de la filière on s'aperçoit qu'il y a une multitude de métiers, des multitudes de savoir-faire à (re-)découvrir et beaucoup de personnes dont on peut aller dresser le portrait. Plus on cherche, plus cela aiguise la curiosité.

Avec des sujets aussi divers sur la forêt et les multiples usages du bois quels messages avez-vous souhaité faire passer ?

Ce qui caractérise l'émission est une façon de regarder les choses. Nous avons un public qui nous attend sur des terrains qui sont ceux que l'on a mis en place depuis toutes ces années : c'est-à-dire un profond respect de la nature, quelque chose d'assez proche d'une philosophie “écologique et durable”. Nous nous sommes fixé aussi des limites pour l'émission, qui font que l'on a des champs sur lesquels on va plutôt s'orienter, et d'autres sur lesquels on n'ira pas, et je crois que les sujets que nous avons développés avec la filière sont complètement dans la logique et dans le champ d'investigation de *Silence, ça pousse !* et d'attente des téléspectateurs qui nous regardent. Montrer des sujets qui seraient en irrespect total de la nature cela ne serait pas possible, je n'ai pas envie de violenter l'esprit des gens. Au contraire, notre idée à nous c'est d'être dans le champ positif. Et donc de donner à voir les choses

de la filière qui sont dans cet esprit-là et qui vont aiguïser la curiosité des gens justement sur l'intérêt de cette filière. Au fil du temps, nous avons façonné cette approche et c'est à celle-ci que nos téléspectateurs s'attendent.

Silence, ça pousse ! c'est ça. Et donc on doit rester dans notre cahier des charges que l'on a façonné pour l'émission.

Quelles pourraient être ces limites ?

En accord avec notre ligne éditoriale, il y a des choses que l'on a envie de développer car elles rentrent dans le cadre de *Silence, ça pousse !* et d'autres qui ne rentrent pas dans ce cadre. Pour des raisons qui sont multiples, parce que c'est hors sujet, parce que ce n'est pas ce que l'on a envie de donner à voir du jardin et de la nature, etc. Si le champ est très large, il y a quand même des choses sur lesquelles, en tant que rédacteur en chef, au bout de quelques mois de *Silence, ça pousse !* j'ai fait des choix. Par exemple, j'ai décidé que les produits phytosanitaires ne rentreraient pas dans l'émission, ni dans mon propre jardin ! [N.D.L.R. : celui que vous voyez parfois dans l'émission] et on était déjà en 1999 ! Voilà, c'est ce genre de choses dont je parle en tant que limite à ne pas franchir : mine de rien on n'a pas “peint les murs en rouge”, mais on a une sorte de ligne directrice qui nous aide à choisir les champs sur lesquels on va enquêter.

Techniquement, le travail de vos équipes a-t-il évolué au fur et à mesure, certains sujets étaient-ils plus complexes à « raconter » que d'autres ?

Je dirai plutôt qu'il y a peut-être des sujets qui sont plus compliqués à montrer que d'autres pour des raisons techniques tout simplement. Même si aujourd'hui on a des drones, et que l'on dispose d'un matériel beaucoup plus léger, donc beaucoup plus facile pour aller en forêt ou dans un atelier, ou encore prendre de la hauteur.

Quelle que soit la complexité du sujet à raconter de toute façon, il faut se dire que l'on réalise des séquences qui durent 6 minutes : c'est ça la vraie limite de l'exercice. On ne peut

pas toujours tout donner à voir. Le plus important c'est de se donner les moyens d'évoquer de manière suffisamment précise le sujet et d'éveiller la curiosité.

Pour nous, *Silence, ça pousse !* est un magazine qui doit aiguïser la curiosité des gens en permanence et leur donner à voir des choses qu'ils ne connaissent pas forcément.

Comment les sujets sont-ils préparés ?

Il faut savoir qu'un *portrait* c'est une façon de faire, de tourner et de monter et la *découverte d'un métier* de manière plus générale c'est encore une autre façon de montrer le sujet et de le réaliser. Je dirais plutôt que l'on a évolué dans nos choix de sujets, dans notre manière de les aborder, et effectivement on a certainement évolué dans la façon de les traiter parce qu'il faut être au plus juste par rapport à ce que le sujet est en lui-même. Par exemple on ne peut pas traiter les granulés de la même manière que le portrait du jeune homme avec son fauteuil roulant en bois.

Est-ce que dans la série des neuf sujets les plus récents [voir pages 6 à 15], il y a des sujets qui vous ont semblé plus surprenants que d'autres ?

Sans doute oui. Moi j'ai adoré les **piquets de bouchots** (p. 10), parce que si à première vue on peut se dire simplement "ce sont des moules accrochées à des pieux de bois", il y a tout un univers à montrer. Cela dit, si on ne peut pas vraiment savoir comment les gens perçoivent les choses, je suis sûr que les gens qui ont vu les piquets de bouchots apprennent plein de choses. Le cadre est amusant, très étonnant, et puis on n'a pas forcément l'idée de "comment c'est fait, comment ça marche", etc. Tout cela est instructif, curieux et intéressant et amusant ! Voilà, c'est pour cela que je pense que c'est un sujet qui trouve son public.

Le jeune homme qui conçoit et réalise un **fauteuil roulant en bois** (p. 14), il m'a ému, un garçon d'une volonté et d'une énergie extraordinaires : une histoire forte et positive.

Le "Nez", ce monsieur **compositeur de parfums** (Jean-Claude Ellena p. 12) à partir notamment d'odeurs de bois c'était formidable parce que ce monsieur est inouï ! Plein de poésie, d'invention, de malice. Et on ne s'y attend pas forcément. On découvre un univers fascinant !

Et les **éhoupeurs** (p. 11) ! C'est un très beau métier, c'est quasiment du grand art ! Le sujet sur les **granulés de bois** (p. 9) c'est bien et dans l'air du temps si je puis dire, c'est, entre autres, une manière astucieuse de limiter les déchets.

Enfin concernant les usages du bois, il y a ce sujet sur les **jeux en bois pour les estaminets** (p. 8) : cela m'a beaucoup plu car cela parle de cette famille qui fabrique des jeux en bois qui passe à la fois par un savoir-faire transmis à travers les générations et par une culture du jeu pour les estaminets. Je pense qu'il y avait dans ce sujet-là aussi une sorte de réinvention : cela se remet un peu en question sur les jeux. Ils ne copient pas ce qu'ont fait le papa et le grand-père. Les époques vont tellement vite, je suis sûr que l'on n'a pas envie

de jouer de la même manière à l'ère numérique où justement tous les jeux sont possibles. C'est un sujet éminemment dans l'air du temps où l'on voit fleurir toute une catégorie de "boutiques", des bistrotts, etc., où l'on vient se retrouver pour partager de très bons moments. Ce sujet est aussi celui d'une "nouvelle pertinence" parce que moi si vous m'aviez parlé de ça il y a 25 ans, j'aurais trouvé cela vieux, et bien aujourd'hui je trouve cela très actuel. C'est amusant ici encore car ce sont des choses qui sont à la fois urbaines et rurales ! Il explique pourquoi il choisit ce matériau : tout est dit !

Il y a aussi ces sujets qui concernent plus précisément la forêt sous des angles différents. Que peut-on en retenir ?



Avec la **Journée Internationale des Forêts** (p. 6) j'ai trouvé très touchant de voir les adultes, le personnel de l'ONF, prendre leur temps et faire de la pédagogie. S'asseoir sur une petite chaise basse, se mettre au niveau des enfants, pour leur parler de toutes ces choses-là sur la forêt parce que ces gens sont portés par ce qu'ils pensent et ce qu'ils font. Ils savent que cela passe aussi par de la pédagogie auprès des plus jeunes. Parce qu'il faut que ces jeunes gens-là comprennent les enjeux. Ils se mettent à la hauteur des enfants et transmettent. On ne parle jamais assez de transmettre, c'est tellement important et cela commence par les tout-petits. C'est comme le sujet sur la **forêt pédagogique** (p. 7) : la forêt c'est aussi un imaginaire, et chacun a le sien. Il y a celui des contes, du petit chaperon rouge, etc. cela fait plus de traces dans l'imaginaire qu'on ne le pense. Quand on emmène les jeunes enfants à l'école en forêt, déjà c'est casser quelque chose de l'appréhension et puis une manière d'aborder ces sujets de façon plus naturelle pour mieux comprendre l'avenir de la forêt. La forêt c'est toute une culture et cela s'apprend.

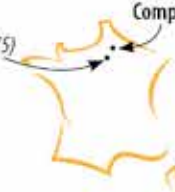
Est-ce que le sujet Gérer la forêt de Fontainebleau (p. 13) était aussi une manière d'aborder la "forêt demain" ?

Oui et cela n'est qu'un début : il y a de nombreuses manières et besoins d'en parler. Nous savons bien que la situation est extrêmement difficile pour les forêts en proie au changement climatique, aux incendies à répétition, etc. Dans ce genre de sujets on s'est posé beaucoup de questions sur la forêt aujourd'hui et sur la forêt de demain. Il était intéressant de rappeler aussi le rôle éminent des artistes de l'École de Barbizon qui ont permis déjà à l'époque de préserver la forêt.

Au-delà de ces trente-neuf sujets réunis ici il y a encore de nombreux sujets pour la filière dont nous pourrions peut-être parler : la richesse et la diversité des métiers, la problématique de l'eau qui me tient beaucoup à cœur, la gestion des sols, la biodiversité qui souffre tellement de l'évolution de l'environnement, sans oublier la capacité extraordinaire des arbres à faire baisser les températures, à renvoyer leur hygrométrie, et rafraîchir l'atmosphère dans leur proximité. Alors... à suivre ?

Pour voir et revoir les séquences *Silence, ça pousse* :

- Diffusion sur France 5 le samedi à 11 h 45
- À revoir en replay sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse
- Les séquences en partenariat avec la filière Forêt-Bois sur la chaîne  YouTube de France Bois Forêt et sur 



La journée internationale des forêts (JIF)

Séquences tournées à : Paris (75 - Paris), Compiègne (80 - Oise)

Après l'Année Internationale des Forêts en 2011, l'Organisation des Nations Unies instaure à compter de 2012 la Journée internationale des forêts le 21 mars. Cette journée a pour objectif de sensibiliser le grand public à la réalité de la gestion forestière, à la biodiversité et à la protection des forêts.

Celles-ci souffrent de plus en plus en raison notamment du changement climatique : c'est pourquoi la pédagogie auprès des enfants est primordiale car ce sont eux qui agiront demain.



Julien LEFEVRE, technicien forestier spécialisé environnement biodiversité à l'ONF (Compiègne)

L'idée est d'apprendre au jeune public que derrière le milieu naturel, des actions sont menées au quotidien par les forestiers de l'ONF. "La forêt se gère dans le temps".



Thomas MORICHON, animateur en espace naturel à l'ONF (Académie du Climat - Paris)



Divers ateliers ont été organisés partout en France : reconnaissance des arbres grâce à des feuilles, grâce à des écorces ; reconnaissance des animaux de la forêt, grâce à leurs empreintes. Autant d'actions qui font sens pour sensibiliser à la gestion forestière effectuée dans les forêts françaises.



Jérôme JAMINON, responsable de l'unité territoriale de Compiègne à l'ONF



Face aux inquiétudes sur l'évolution de la forêt française, comment adapter la forêt au changement climatique est vraiment le défi des années à venir.

Pour la génération à venir, les enfants sont ceux qui acceptent le plus rapidement le changement. Quand on leur explique les problèmes, ils trouvent des solutions et ils n'ont pas peur de se projeter dans l'avenir.

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Annot (04)



La forêt pédagogique

Séquences tournées à : Annot (04 - Alpes-de-Haute-Provence)

"Dans 1000 communes, la forêt fait école" est un projet initié par la Fédération Nationale des Communes Forestières pour valoriser le bois local en sensibilisant les plus jeunes, citoyens de demain, à la gestion forestière et aux diverses fonctions d'une forêt. Ici en exemple, les élèves des classes de CM1-CM2 quittent tous les mois le village d'Annot en direction de la forêt où ils ont en gestion une parcelle de 14 hectares qui leur a été attribuée par la commune. Les connaissances sylvicoles et la biodiversité en forêt font partie intégrante du programme scolaire.



Les élèves ont un projet sur plusieurs années de gestion, d'entretien et de valorisation de la parcelle.



C'est aux élèves que reviendront les décisions sur les mises en valeur de cette forêt pédagogique et de ses usages.



Faire un sentier de découverte, à visée pédagogique, le projet est valorisant pour tous : commune, habitants, touristes.



Les élèves observent ce qui change au fil du temps, et transmettent les informations à leurs camarades d'une année sur l'autre.



Ils apprennent comment fonctionnent les écosystèmes forestiers, ce qui caractérise les conditions de croissance, etc.



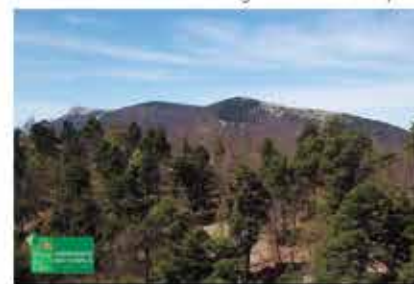
En situation réelle, ils peuvent voir les différentes facettes du site et ce qui se produit sous l'influence du changement climatique.



"En haut de versant, il y a moins d'arbres, c'est plus ouvert, il fait plus chaud".



Une forêt cela n'est pas simplement un paysage, c'est aussi de la biodiversité, du bois qui est exploité, géré, valorisé.



L'objectif est de valoriser la parcelle dans le respect de l'environnement.

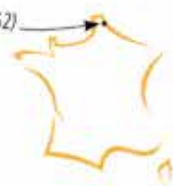
 https://youtu.be/99Rhj_eOido



<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/8242-la-foret-pedagogique>

➔ En savoir plus : <http://www.fncofor.fr/dans-1000-communes-la-foret-fait-ecole-82.php>

LB#46 7



5 Les jeux en bois

Séquences tournées à : Sailly-sur-la-Lys (62 - Pas-de-Calais)

Les jeux en bois évoquent la nostalgie et la durabilité. Ils se transmettent de père en fils, accompagnés d'anecdotes et de souvenirs. Dans la famille Rogé, la passion de la fabrication des jeux en bois se transmet depuis trois générations. En 1980, Philippe a repris l'affaire de son père en se spécialisant dans les Jeux d'Estaminet.



Philippe ROGÉ, Fondateur de La Maison du Billard



Armand ROGÉ, Directeur de "La Maison du billard"



"J'ai commencé à fabriquer mon premier jeu dans mon garage...Après on s'est agrandi, on a déménagé ici où l'on fabrique de plus en plus à une plus grande échelle."

Le bois est une matière naturelle. "Je préfère largement le bois à d'autres matériaux : il est chaud et agréable à travailler."

À la main ou mécaniquement, on peut façonner le bois comme on veut. C'est une matière de précision ajoutée au côté noblesse du produit qui est très intéressant.



Pour valider un produit on le teste, on joue avec. Si cela fait marrer tout le monde, c'est validé, sinon on revoit le projet.



Aujourd'hui, les enfants ont repris les rênes de l'entreprise familiale. "Le challenge pour eux, c'est de refaire une médaille d'or au concours Lépine!"

<https://youtu.be/vGVWyF766rU>

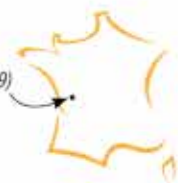
<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/8707-silence-ca-pousse-les-jeux-en-bois>

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Secondigné-sur-Belle (79)



Les granulés bois pour ne rien gaspiller

Séquences tournées à : Secondigné-sur-Belle (79 - Deux-Sèvres)



Né "au milieu des arbres" dans une famille originaire du même village depuis quatre générations, Jean-Pascal Archimbaud entretient une relation étroite avec le patrimoine naturel et industriel de son groupe éponyme qu'il développe à travers des activités diversifiées. Il y a une quinzaine d'années, l'idée leur est venue de refaire vivre le granulé de bois pour le commercialiser et en faire du combustible de chauffage, suivant des modèles qui avaient été mis en place en France dans les années 1970. Ne rien gaspiller : car dans le bois tout est bon !

"Notre famille a toujours planté des arbres. Tous les bois utilisés proviennent d'un rayon d'environ 200 km. Ce sont des bois de plantation principalement de résineux et de peupliers. Les peupliers seront utilisés pour fabriquer des emballages. Les produits connexes serviront à faire de l'énergie et du granulé."



Que devient un arbre dans notre scierie ?
50 % du volume est transformé en planche, 50 % se retrouve sous forme de sciure, de copeaux et de déchets.



Les grumes sont écorcées puis sciées pour en faire des planches qui serviront à fabriquer des palettes. La sciure provient des déchets des rondins.



1. La sciure est déshydratée et séchée avec un foyer qui brûle de la biomasse.



2. Le séchoir évapore l'eau : le produit sec va continuer sur des broyeurs puis va être comprimé dans des presses.



3. Fabrication finale : le granulé aura le même pouvoir calorifique et la même puissance de chauffage que du charbon.



Aujourd'hui le groupe Archimbaud développe un projet de recherche pour faire évoluer les granulés à partir desquels il sera possible de produire de l'hydrogène. Une évolution qui reste dans la lignée de la tradition familiale : rester sur le même territoire et développer des produits performants pour le futur !

https://youtu.be/J6Ww4_iWBZI



<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/8944-les-granules-bois-pour-ne-rien-gaspiller>

En savoir plus : <https://www.groupe-archimbaud.com>

en partenariat avec

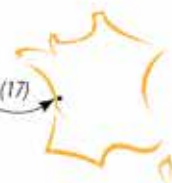
SILENCE, ça pousse!



LE SAVIEZ-VOUS ?

Bouchot est le nom des pieux de bois sur lesquels sont élevées les moules du même nom. Les bouchots sont nés de la contraction de « bout choat » (clôture en bois - mot d'origine irlandaise).

La Rochelle (17)



Les bouchots

Séquences tournées à : La Rochelle (17 - Charente-Maritime)

La légende des bouchots vient de Patrick Walton, un Irlandais seul rescapé d'un naufrage en 1235 au large des côtes charentaises. Pour survivre, il avait planté deux piquets et un filet dans l'espoir d'attraper des poissons. Mais c'est une colonie de naissains de moules qui se serait accrochée au filet et c'est ainsi que les premiers bouchots virent le jour. Aujourd'hui la culture sur bouchot est une spécialité française pour laquelle le choix du pieu est essentiel pour les éleveurs de moules, appelés les mytiliculteurs.



Martin et sa sœur Elisa sont à la tête d'une exploitation forestière spécialisée dans la fabrication de bouchots en chêne noir : ils ne sont que quatre en France à fournir cette essence aux mytiliculteurs.



Le grand intérêt du chêne noir tient au fait qu'il pousse beaucoup plus lentement que les autres chênes. L'écorce étant très bien dessinée permet à la moule de s'y accrocher, le bois est aussi beaucoup plus dense.



Le piquet pour le bouchot est très spécifique par son diamètre et du fait qu'il doit être bien droit. Le débardage est effectué "à la main" pour ne pas abimer les sols et être écoresponsables dans la gestion des forêts.



Les pieux mesurent de 4 à 8 m et sont enfoncés à quasiment moitié de leur taille.

Le bouchot c'est un alignement de pieux vertical planté dans le sol de la mer (l'estran). ▼



Cet alignement de pieux, un peu comme une vigne marine, va "découvrir" au fil de la marée.



Les moules tiennent sur le pieu par un petit filament qui est naturellement fabriqué, et qui va venir se coller sur n'importe quel support dans l'eau. La moule quand elle est toute petite, et qu'elle n'est pas encore bien fixée, aime bien se "planquer" dans l'écorce des pieux. C'est une espèce animale ingénieuse, qui colonise l'espace !

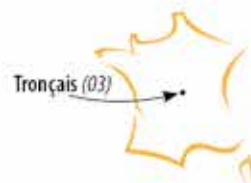
Les moules "bercées" dans le courant vont filtrer l'eau et recracher les particules. Le fait que le pieu bouge un minimum comme un roseau, il va libérer un peu les particules. Cela permet un échange de matière et de nourriture au sein même de la colonie de moules qui est plantée sur ce pieu.

<https://youtu.be/rXbqOAHDan0>

<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/9041-les-bouchots>

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



L'élagueur - éhouppeur

Séquences tournées à : **Tronçais (03 - Allier)**

Grimper dans de grands arbres pour intervenir sur les parties les plus élevées, c'est le travail de l'éhouppeur. Ils ne sont que 10 à 15 en France à exercer ce métier, à hauts risques, qui réclame agilité, précision et une grande capacité d'anticipation. Avant de couper une branche (émondage) ou une cime complète (éhouppage) tout est étudié au sol afin d'être sûr à 90 % de ce qui va se passer. Un métier qui demande aussi de savoir rester humble et respectueux de tout : de la matière, de l'arbre et de la forêt.



Damien REGNIER, éhouppeur



Objectif : couper la tête du chêne avant de l'abattre au pied. Cela permettra d'éviter que la bille soit abîmée ou d'arracher un autre arbre.



Grimper n'est pas récent, cela a toujours été et ce dans le but de protéger à la fois l'environnement de l'arbre, du peuplement et garantir la qualité de l'abattage au niveau de la grume.



Le travail de l'éhouppeur en forêt consiste à prélever ce qu'il y a à prélever et non pas à détruire des arbres en croissance. Les arbres sont marqués au préalable avant que l'on puisse intervenir.

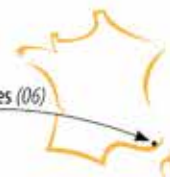


Le métier est saisonnier, généralement de début août à mi-mars. Certains arbres peuvent être dangereux, il peut y avoir des dégâts dus à des insectes en plein milieu de la bille ou des branches sèches. C'est l'éhouppeur qui juge de la qualité et s'il doit intervenir ou pas. "Quand on ne sent pas un arbre, il faut le laisser et ne pas prendre de risque inutile."

<https://youtu.be/nNfQw1DADuE>



<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/9042-lelagueur-ehouppeur>



Jean-Claude Ellena, compositeur de parfums

Exemples : les odeurs de bois

Séquences tournées à : Spéracèdes (06 - Alpes-Maritimes)

"Compositeur de parfums" ou "écrivain d'odeurs", Jean-Claude Ellena est à l'origine d'un grand nombre de parfums parmi les plus fameux. Depuis sa plus tendre enfance, il a fait sienne l'idée qu'avec l'olfactif, ce "premier sens qui dès avant la naissance se développe dans l'espace intra-utérin et permet au nouveau né de reconnaître sa mère à l'odeur", s'ouvrait pour lui un terrain de "jeu" où il pourrait raconter des histoires, se raconter et qui a fait de lui le célèbre parfumeur qu'il est devenu. Rencontre exceptionnelle avec ce "Nez" qui dévoile pour nous quelques savoir-faire et méthodes.



L'imaginaire de l'odeur cela se travaille. "Notre père nous disait avant de manger : vous sentez et vous prenez un temps pour sentir".



"Un parfumeur compose d'abord le parfum avec sa tête. Avant d'arriver à ce niveau-là de création il faut qu'il mette en mémoire des odeurs et se créer des souvenirs."



"Plus vous mettez d'images derrière une odeur au plus elle se fixera dans votre mémoire. Ensuite vous allez rechercher cela... pour composer un parfum."



"Que peuvent apporter les odeurs de bois ? Le bois de cèdre : une odeur nerveuse, une odeur très verticale. Le bois de santal : très souple, horizontal comme odeur ! En France, il y a le Cyprès : on récupère les coupes et on distille le Cyprès. Sur les chênes, on récupère le lichen pour en obtenir un extrait qui entre dans la composition de plusieurs parfums."



"On sait tous qu'avec une bûche d'olivier, de chêne, de cyprès, ou de sapin dans la cheminée, la pièce aura une odeur bien différente suivant les bois que l'on utilise. Le bois a une odeur."



"Imaginez que dans ma tête, c'est la voûte céleste la nuit : plein d'étoiles. Chaque étoile est une odeur. Donc comme il y a des milliers d'étoiles, ce sont là des milliers d'odeurs. Quand je compose un parfum, je vais prendre une étoile que je vais relier à une autre étoile que je vais relier à une autre étoile. Je choisis les étoiles que je vais relier ensemble. C'est ça qui va créer le parfum."

en partenariat avec

SILENCE, ça pousse!



Incredibly!
Des éléphants en forêt
de Fontainebleau ?

Barbizon (77)

Fontainebleau (77)



Gérer la forêt de Fontainebleau

Séquences tournées à Barbizon (77 - Seine-et-Marne), Fontainebleau (77 - Seine-et-Marne)

La forêt de Fontainebleau située au sud-est de l'Île-de-France offre avec ses 22.500 hectares une mosaïque de paysages aux écosystèmes très différents : rochers, sables, multiples essences d'arbres et landes composent un décor qui séduit chaque année 15 millions de visiteurs. Cette forêt exceptionnelle est une forêt "gérée" par une action raisonnée sur chacun de ses milieux : pour y faire pousser du bois destiné à la filière, préserver la biodiversité, conserver en l'état des milieux extraordinaires, et y accueillir le public en sécurité. Entretien pour ces nombreux usages, elle a été préservée également grâce aux peintres de l'école de Barbizon à l'origine de la création des "réserves artistiques" qui ont permis la protection de plus de 1.000 hectares par un Décret de 1861.



Nicolas LAURENT, responsable de l'Unité Territoriale de Fontainebleau - ONF

Le choix des forestiers (ONF), conditionne les paysages d'aujourd'hui et de demain : des arbres avec une élévation naturelle vers le haut... jusqu'à la création de milieux ouverts, favorables à un autre type de biodiversité.



Le destin de cette forêt remarquable est lié à l'histoire qui a dessiné la diversité de ses paysages au fil des années.



Sophie DAVID, chef de projet Concertation - ONF

Le roi Robert II le Pieux (vers l'an 1.000) a souhaité acquérir le massif de la forêt de Fontainebleau qu'il trouvait magnifique : tous les chemins partent du château pour rayonner tout autour.



Dans chacun des milieux se trouve une biodiversité particulière. 25 % de la biodiversité que l'on trouve en forêt se trouve dans le bois mort.



Comme par exemple dans les réserves biologiques intégrales : un site naturel en forêt laissé en libre évolution sans aucune intervention humaine au-delà de la sécurisation.



Denise DELOBEL, Conservatrice du Musée des peintres de Barbizon

Les peintres de Barbizon se sont intéressés à la peinture réaliste de la Nature en forêt où l'on ressent une émotion, avec une vraie lumière et tout ce qui caractérise la vie de la forêt.

<https://youtu.be/oCmqp4Ko8lM>



<https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv-episodes/9101-gerer-la-foret-de-fontainebleau>

en partenariat avec

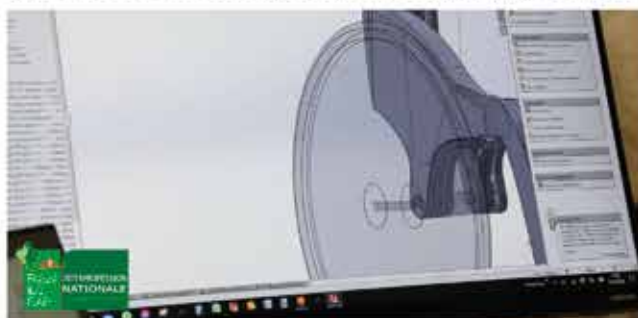
SILENCE, ça pousse!

Saint-Front-d'Alemps (24)

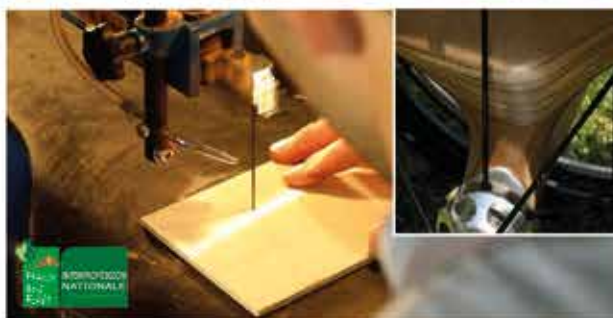
6' Paul de Livron

Séquence tournée à : Saint-Front-d'Alemps (24 - Dordogne)

C'est dans sa maison familiale que Paul de Livron nous reçoit au sein de son atelier. Après avoir déjà réalisé deux fauteuils roulants en bois, il s'est lancé dans la conception d'un nouveau fauteuil pour lequel il a d'abord réfléchi à la personne idéale comme ambassadeur de sa vision. Un projet vite devenu exceptionnel pour Paul notamment parce qu'il y voit l'opportunité de rassembler ses talents, ses compétences en tant qu'ingénieur (et "presque ébéniste", dit-il) ses connaissances et son expérience en tant que personne en fauteuil roulant. Avec une énergie débordante !



Fabriquer un fauteuil en bois, cela commence par le dessin papier. Puis grâce à sa formation d'ingénieur, Paul utilise des logiciels de CAO.



La conception en 3D permet de concevoir sans limite sur la complexité avant de passer à la fabrication et "libérer" les formes.



"Après avoir imaginé la personne idéale comme bénéficiaire de ce prochain fauteuil roulant, je suis allé à Rome pour rencontrer le Pape François qui a accepté d'être le parrain de mon projet."



Assemblage des strates du dossier du fauteuil : en contreplaqué de bouleau, choisi pour son fil très fin, clair et agréable à travailler.




"Le bois que nous offre la nature comme matériau, je trouve ça génial!" Paul de LIVRON

Le bois est un matériau très agréable à travailler qui nécessite des machines plus simples et qui consomment moins d'énergie.



Le prototype est en phase d'assemblage. Le fauteuil est bien évidemment réalisé sur mesure et comportera plusieurs caractéristiques inédites à la mesure de son illustre destinataire. Livraison prévue à l'automne !

 <https://youtu.be/eB9JPTmV5gQ>

 <https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/episodes/9109-le-fauteuil-roulant-en-bois-avec-paul-de-livron>

Journée Internationale des Forêts



▶ YouTube

La forêt pédagogique



▶ YouTube

Les jeux en bois



▶ YouTube

Les granulés bois pour ne rien gaspiller



▶ YouTube

Les Bouchots



▶ YouTube

L'élagueur-éhoupeur



▶ YouTube

Jean-Claude Ellena,
Compositeur de parfums



▶ YouTube

Gérer la forêt de Fontainebleau



▶ YouTube

Paul de Livron



▶ YouTube

Voir et revoir les séquences *Silence, ça pousse* :

- Diffusion sur France 5 le samedi à 11 h 45
- À revoir en replay sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse
- Les séquences en partenariat avec la filière Forêt-Bois :
 - sur la chaîne YouTube de France Bois Forêt
 - sur la chaîne FBF TV - la TV digitale de France Bois Forêt : <https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/>

**Exclusif, à voir sur franceboisforet.fr,
les reportages photos making-of des tournages :**
Jean-Claude Ellena, compositeur de parfums
Gérer la forêt de Fontainebleau
Portrait Paul de Livron



en partenariat avec

SILENCE, *ça pousse!*



Chantal, sylvicultrice



YouTube

Virginie, conductrice d'engins forestiers



YouTube

Nathalie, responsable unité de techniciens



YouTube

Diane, chargée de production



YouTube

Alix, chargée de travaux en sylvicultrice



YouTube

Claudine, directrice de scierie



YouTube

Exode des graines



YouTube

Débardage par câbles



YouTube

Platelage



YouTube

Ganivelles



YouTube

Surfs, skates et lunettes



YouTube

Tavaillons



YouTube

Bouchon de liège



YouTube

Emballages légers



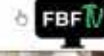
YouTube

Chistera



YouTube

Sculpteur sur bois



YouTube

"Ce que nous avons réalisé à travers ces trente-neuf séquences c'est très « Silence, ça pousse ! ». Nous avons démarré sur quelque chose de très ciblé avec les six ambassadrices puis en creusant, en voyant tout ce que l'on peut expliquer au sein de la filière Forêt-Bois à travers des "portraits" et des "découvertes", cela s'est élargi, nourri et enrichi de sujets en sujets. C'est aussi comme cela que l'on a construit l'émission autour d'un sujet qui est le Jardin et la Nature." Stéphane Marie

Les pépinières et la pédagogie 



 YouTube

Les vergers à graine 



 YouTube

Les haies bocagères 



 YouTube

Le scieur ambulant 




 YouTube

Charpentiers sans Frontières 



 YouTube

Le choix des chênes pour Notre-Dame de Paris 



 YouTube

Le feuillardier 



 YouTube

Le merrandier 



 YouTube

Le formier 



 YouTube

Le mulch (à partir de palettes) 



 YouTube

Le treillage 



 YouTube

Thibaut Malet, designer ébéniste 



 YouTube

La forêt engloutie 



 YouTube

Les Brise-lames de Saint-Malo 



 YouTube

Voir et revoir les séquences Silence, ça pousse :

- Diffusion sur France 5 le samedi à 11 h 45
- À revoir en replay sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse
- Les séquences en partenariat avec la filière Forêt-Bois :
 - sur la chaîne  YouTube de France Bois Forêt
 - sur la chaîne  - la TV digitale de France Bois Forêt : <https://www.tvmaison.com/tv-thematiques/3-fbf-tv/>

Exclusif, à voir sur franceboisforet.fr, les reportages photos making-of des tournages :

Diane, chargée de production / Platelages / Charpentiers sans frontières / Les brise-lames de Saint-Malo

FORÊTS FRANÇAISES :

dépasser les constats, partager les solutions



En conclusion des Assises de la forêt et du bois en mars 2022, l'Interprofession nationale France Bois Forêt et le collectif des ONG environnementales signataires ont décidé de mettre en place une plateforme de dialogue renforcé.

Son objectif est double : confirmer et renforcer les points de convergence d'une part ; clarifier les points de divergence d'autre part, et tenter de les dépasser pour contribuer ensemble à une meilleure prise en compte du changement climatique pour la forêt française.

Des constats et défis partagés

Les forêts françaises constituent le réservoir majeur de la biodiversité terrestre, régulent les grands cycles, notamment du carbone, de l'eau et des nutriments, et protègent contre certains risques naturels.

Les forêts, leur gestion et la valorisation de leurs produits ont un rôle essentiel à jouer dans l'atténuation du changement climatique et la décarbonation de l'économie.

La société française a besoin de la ressource bois. Elle est de plus en plus attentive à la durabilité de sa récolte, de sa transformation et de ses usages.

Outre ces services écosystémiques, les forêts contribuent fortement au bien-être et au cadre de vie de nos concitoyens.

Principe essentiel de la politique forestière française, la multifonctionnalité des forêts est confrontée à des évolutions environnementales, économiques et sociétales qui imposent de rechercher de nouveaux équilibres :

- Le changement climatique fragilise les écosystèmes forestiers, leur biodiversité et leur capacité à assurer leurs fonctions environnementales. Il génère une augmentation des risques (incendies, dépérissements...) et des évolutions du paysage ;
- Les incertitudes sur la disponibilité future des ressources interrogent la filière quant à sa capacité à répondre aux besoins. Celle-ci est au défi de s'adapter pour renforcer sa résilience économique et l'attractivité de ses métiers ;
- Les forêts font l'objet d'une préoccupation croissante des citoyens quant à leur avenir, suscitant parfois inquiétudes, débats ou contestations de certaines pratiques de gestion.

Vers une vision commune

Les défis auxquels les forêts sont et seront confrontées dans les décennies à venir amènent les signataires à mieux s'écouter et à proposer des solutions ensemble.

Dans ce contexte, nos certitudes sont remises en cause. Pour y faire face, nous convenons de la nécessité de faire preuve d'audace et d'innovation, tout en restant humbles quant aux choix proposés.

Au-delà des bonnes volontés individuelles que nous sommes en capacité de mobiliser, la concrétisation d'une vision commune reposera principalement sur des décisions des institutions pilotant la politique forestière et la mobilisation de moyens financiers et humains adéquats.

La vocation de notre plateforme de dialogue n'est pas de se substituer aux décisions relevant d'autres instances.

Nos priorités opérationnelles en 2023

La plateforme d'échange que nous conduisons ensemble se fixe en 2023 les priorités de contribution suivantes :

- **Partager et dialoguer sur nos visions prospectives** d'une gestion multifonctionnelle et du renforcement de la résilience des forêts. Le résultat attendu est le partage d'outils et de ressources, ponctué de notes illustrant les questions ou échanges ;
- **Clarifier plusieurs sujets de controverses forestières préalablement sélectionnés.** Le résultat attendu est le lancement d'un processus de « clarification de controverses » suivant une méthode éprouvée inspirée de la CNDP¹ ;
- **Échanger sur la déclinaison de la gestion et de l'adaptation des forêts au changement climatique dans les aires protégées.** Le résultat attendu est un projet de charte ou de guide de bonnes pratiques ;
- **Analyser des démarches innovantes de dialogue et de gouvernance dans les territoires** afin d'en dégager les conditions de réussite. Le résultat attendu est une note identifiant les clés de réussite des projets de concertation territoriale.

Ces quatre chantiers pourront utilement intégrer des expertises externes.

¹ Commission Nationale du Débat Public



Des formations courtes pour motiver les propriétaires forestiers

Depuis 2020, Fransylva initie des opérations de formation et de sensibilisation à destination des propriétaires forestiers.

Objectif : leur permettre de mieux appréhender les enjeux liés à leur forêt.

► Fransylva propose des formations courtes dédiées aux propriétaires forestiers.



Photos : Fransylva

Posséder une forêt est rarement une activité à temps complet. La plupart des propriétaires exercent, en parallèle, une activité qui n'a pas souvent trait à la forêt ni au bois. Certains peuvent se retrouver démunis face à la complexité des sujets et des enjeux auxquels ils doivent faire face. « Plus les propriétaires seront formés et informés des droits et devoirs qui leurs incombent, plus ils seront actifs dans leur forêt et assumeront en toute connaissance de cause leurs responsabilités vis-à-vis de la Société », indique Christelle Chaminadas, chargée de mission Développement et Animation au sein du réseau Forestiers Privés de France de Fransylva, la fédération des syndicats de propriétaires forestiers.

Depuis trois ans, avec le soutien de France Bois Forêt, Fransylva propose des formations courtes dédiées aux pro-

priétaires forestiers. Ce programme a été redynamisé en 2022. « Nous avons voulu dispenser des formations courtes, sur des sujets divers, tels que la fiscalité, le droit, l'urbanisme, la communication, les assurances, au plus près des propriétaires. L'idée étant de permettre aux forestiers de mieux appréhender les enjeux liés à la possession d'une forêt », souligne Christelle Chaminadas.

Webinaire

Le catalogue de formation a été enrichi de modules sur la communication, la chasse et l'environnement. Depuis la pandémie de Covid 19, les séances de formation sont désormais majoritairement proposées en visioconférence. « Cela permet de toucher un nouveau public, qui n'a pas toujours le loisir de consacrer plusieurs jours à une formation. Le "distanciel" contribue à faciliter

BONUS FILIÈRE
Des propriétaires privés bien informés

PROGRAMME

Réf. FBF : 23F1672
Budget FBF : 50 k€



◀ Panneau en forêt privée sur un sentier de randonnée.

l'accès des propriétaires aux formations », poursuit Christelle Chaminadas. Conçus en partenariat avec les syndicats locaux, ces webinaires sont cadencés en deux temps : une présentation de 30 à 45 minutes et une session de questions-réponses avec les participants.

Dans le même esprit, Fransylva organise des événements virtuels nationaux. Ces *Rendez-vous Webinaire* permettent de toucher un public encore plus varié que celui des formations locales. Quatre sessions ont été organisées, entre juin 2022 et janvier 2023, sur le renouvellement forestier, l'économie du bois, le carbone forestier et la transmission du patrimoine forestier. Toutes ont été très suivies aussi bien en direct qu'en différé. Ces séances sont mises en valeur sur les réseaux sociaux et dans les infolettres publiées par Fransylva et par les syndicats.

Mieux informer

En parallèle et en complément, la fédération a mis à jour le livret *36 Idées reçues de la forêt et du bois*. Publié pour la première fois en 2013, ce document n'avait pas évolué. Il était devenu indispensable de le mettre à jour afin de couvrir les questions d'actualité sur lesquelles le grand public s'interroge aujourd'hui. En effet, les médias relaient trop souvent des informations contradictoires voire inexacts sur ces sujets. Fournir des données chiffrées récentes et vérifiées est la meilleure façon de démêler le vrai du faux dans l'esprit du public. Outil pédagogique à l'usage de tous, cet opuscle a vocation à être diffusé lors d'événements locaux ou de visites de terrain. Il sera distribué largement au sein du réseau Fransylva et sera mis à la disposition de tout organisme de la filière qui le souhaiterait. ◆

Faciliter la déclaration des dégâts du gibier

Plus d'un an après sa mise en ligne, la plateforme nationale Forêt-Gibier a été modernisée pour faciliter les déclarations par les propriétaires et le travail d'évaluation par les gestionnaires. Elle est désormais complétée par une application pour smartphones.



Photo : Anne Geneix - CRPF Aquitaine © CNPF

▼ Dégâts occasionnés par des cervidés sur des pousses de résineux.

Récurrentes dans de nombreuses régions, les surpopulations de grands ongulés (cervidés, sangliers...) peuvent représenter une véritable menace pour les propriétaires forestiers. Chaque année, plusieurs centaines de signalements de dégâts occasionnés aux jeunes plants et jeunes arbres par la grande faune sont enregistrés. L'an passé, 7150 hectares de forêts métropolitaines ont été signalés comme endommagés. L'avenir de 30% de ces peuplements s'annonce d'ores et déjà compromis.

Déclarer rapidement et précisément les dégâts occasionnés aux parcelles par les cervidés et les sangliers obéit à un double impératif pour le propriétaire ou le gestionnaire : soutenir une demande d'augmentation du plan de chasse et inciter les chasseurs à prélever dans les zones les plus fréquentées par le grand gibier.

Toutes les démarches en ligne

C'est l'objet de la plateforme nationale Forêt-Gibier. Sur ce site internet élaboré, grâce au financement de France Bois Forêt,

par le GIP ATGeRi à la demande des organisations professionnelles forestières, propriétaires et organismes gestionnaires entrent leurs données respectives : les signalements et les évaluations des dégâts. Mise en ligne en mai 2021, la plateforme a connu dès 2022 de nombreuses améliorations.

La première version imposait d'envoyer également le formulaire par courrier ou par mail. Toutes les démarches peuvent désormais être réalisées en ligne, par mail ou par courrier. Pour déclarer des dégâts directement via la plateforme à l'organisme référent, les propriétaires demandent en ligne l'ouverture d'un compte, en indiquant une classe de dégâts constatée (<15%, de 15 à 25%, >25%). Les experts référents se rendent alors sur place pour évaluer avec exactitude le taux des dégâts et leur impact sur l'avenir du peuplement. Les propriétaires reçoivent ensuite le formulaire complet du diagnostic dans leur compte. Ce diagnostic en ligne est parallèlement consultable par les représen-



PROGRAMME

Réf. FBF : 22RD1507

Budget FBF : 116 k€

Réf. FBF : 23RD1687

Budget FBF : 88 k€



◀ Sol défoncé par les sangliers et arbres déchaussés.

tants des forestiers au sein de commissions « Plans de chasse ».

L'intégration des données saisies au sein d'un système d'information géographique (SIG) facilite la localisation des dégâts et la mutualisation de ces informations par les forestiers publics et privés. En conséquence, cet outil aide à la prise de décisions cynégétiques et à l'organisation de mesures de régulation du grand gibier adaptées au territoire concerné.

« Appli » de terrain

Autre nouveauté : une application pour *smartphone* compatible avec les systèmes d'exploitation Android ou IOS (Apple) est disponible depuis la mi-2022. Cette application offre aux propriétaires et aux gestionnaires la possibilité de réaliser signalement ou estimation sur le terrain en affinant la localisation des dégâts grâce au système GPS intégré à leur téléphone.

Pour faciliter la prise en main de ces nouveaux outils, Fransylva et le GIP ATGéRi ont réalisé en 2022 quatre formations en ligne.

Les deux organismes ont également mis à disposition des tutoriels pour les nouvelles fonctionnalités du site et pour l'application mobile. Les partenaires de la plateforme ont en outre organisé des présentations spécifiques, en interne ou en externe et à différentes échelles géographiques, destinées aux salariés, aux élus, aux adhérents et aux parties prenantes notamment.

Les usagers ont rapidement adopté cette plateforme version 2022 et son application complémentaire. « *On compte déjà 460 signalements depuis la mise en ligne de ces nouveaux outils* », comptabilise Isabelle Flouret, en charge des projets Forêt-Environnement chez Fransylva. Un rythme de déclaration qui va en s'accéléralant. ♦

LES PARTENAIRES DU PROJET

Fransylva, CNPF, UCFF,
EFF, FNCOFOR, ONF

Le prix du bois français atteint des sommets

En moyenne, les prix du bois provenant des forêts privées ont augmenté de 17% entre 2021 et 2022.

Une évolution qui profite particulièrement aux producteurs de bois de chêne.



DR

► En 2022, le prix moyen du mètre cube de bois français a atteint 94€, contre 81€ en 2021.

BONUS FILIÈRE
Prix du bois : +17%
entre 2021 et 2022

EN SAVOIR PLUS

• Télécharger
l'indicateur des prix



Les bonnes années se suivent et se ressemblent pour les propriétaires de forêts privées. Telle est la première des conclusions que l'on peut tirer de la lecture de la dernière édition de l'Indicateur des prix de vente des bois sur pied en forêt privée. Après une hausse de 34% de l'indice général du prix de vente des bois sur pied en 2021, le prix du bois, toutes essences confondues, a augmenté de 17% l'année suivante. C'est la deuxième année consécutive de rattrapage des prix d'achat du bois aux propriétaires, mais l'augmentation (+17%) a été réduite de moitié par rapport à 2021 (+34% sur 2020). Une estimation réalisée à l'issue de 60 ventes organisées, l'an passé, dans l'Hexagone.

Des prix inédits depuis le début des années 1950

En 2022, le prix moyen du mètre cube de bois français a atteint 94€, contre 81€ en 2021 et 64€ en 2020 : du jamais vu depuis 2001, début des analyses de l'observatoire économique mis en œuvre par France Bois Forêt. « Cette évolution est le résultat de deux mouvements, explique Eric Toppan, directeur général de Fransylva Services et coordonnateur de l'observatoire économique de France Bois Forêt. *Structurellement, le bois est définitivement entré dans les habitudes de consommation. A l'heure où nous voulons réduire l'usage du plastique et du pétrole, c'est devenu le matériau biosourcé par excellence, dans les domaines du bâtiment, de l'emballage et de*

l'énergie. Nous avons connu, en 2021 et au premier semestre de 2022, une demande inédite depuis le début des Trente Glorieuses. »

Les tensions sur le chêne profitent au hêtre

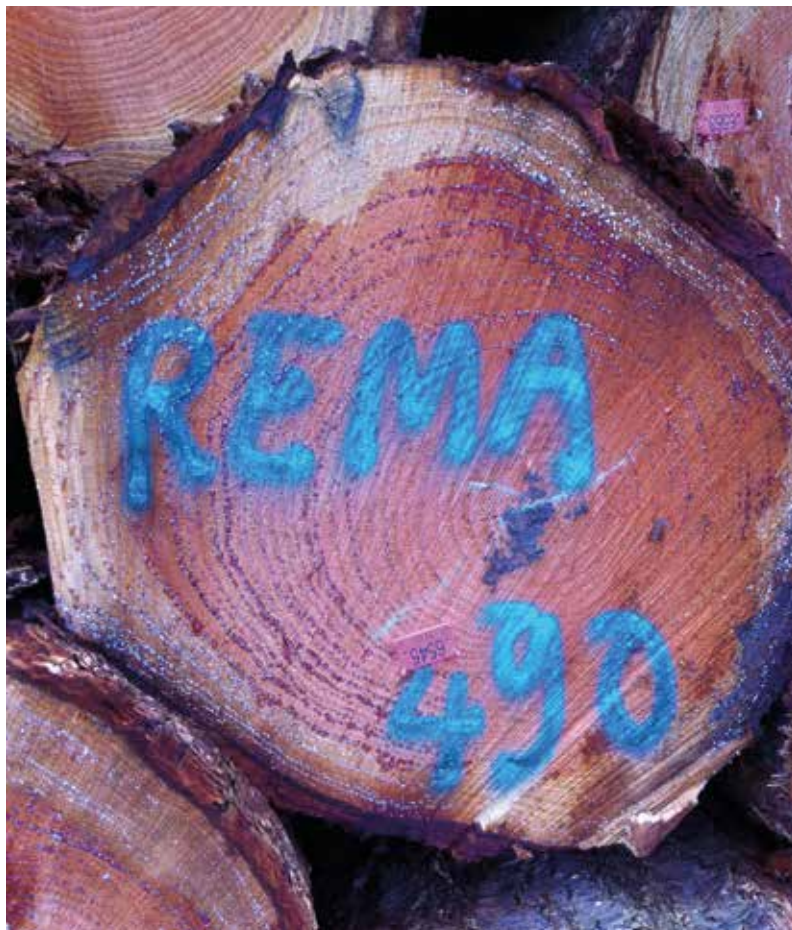
Si, globalement, la plupart des bois commercialisés bénéficient de cette augmentation des prix de vente, les situations diffèrent d'une essence à l'autre. Après avoir dépassé les 200€/m³ en 2021, le chêne a poursuivi sa montée vers les sommets et atteint les 271€/m³ l'année suivante. L'essence reine a bénéficié d'une forte demande de ses marchés traditionnels : tonnellerie, parquet, menuiserie, charpente, aménagements extérieurs.

Avec un prix de 52€/m³ en 2022 (+11% en un an), le hêtre dépasse la moyenne des prix constatés ces quinze dernières années. Cette progression s'explique en partie par les tensions sur le marché du chêne qui ont incité des acheteurs à se reporter sur d'autres essences.

Des besoins surestimés en Douglas

L'indice des résineux progresse lui aussi, de 10% en moyenne, à 65€/m³. Cette hausse significative s'observe pour toutes les essences, à l'exception notable du Douglas, dont les prix reculent de 2%. En cause : une surestimation des besoins des grandes surfaces de bricolage et la fermeture de certains marchés à l'export.

A contrario, l'épicéa a bénéficié d'une forte demande des producteurs d'emballages, de la reprise de la construction et d'une certaine rareté entraînée par les attaques de scolyte. Son prix moyen a atteint les 59€/m³, en progression de 34% entre 2021 et 2022. Après avoir franchi la barre des 50€/m³ en 2021, l'épicéa de Sitka a atteint les 67€/m³ l'année suivante. Très présente en Bretagne, cette essence a bénéficié de la reprise de l'activité économique et de la diminution de l'offre en bois blanc, suite aux attaques de ravageurs sur les massifs d'épicéas. ◆



▲ Le bois est devenu un matériau biosourcé par excellence.

Essences	Prix moyen en 2021 (€/m ³)	Prix moyen en 2022 (€/m ³)	Variation 2021-2022
Toutes essences	81	94	+17%
Chêne	200	271	+20%
Hêtre	46	52	+11%
Peuplier	45	58	+22%
Douglas	89	87	-2%
Epicéa commun	44	59	+34%
Epicéa de Sitka	50	67	+20%
Sapin pectiné	49	54	+11%
Pin maritime	44	56	+22%
Pin laricio	28	42	+34%
Pin sylvestre	28	37	+24%

Source : Indicateur 2023 des prix de vente des bois sur pied en forêt privée

Sauver le bois-énergie européen

La prochaine mouture de la directive européenne sur les énergies renouvelables pourrait limiter significativement la valorisation énergétique du bois. Une mesure qui, si elle était effectivement appliquée, aurait de graves conséquences, environnementales, économiques et sociales.



Photo : Laurent Moynat & Preview Imagemaker

▼ Poêle Chloé de Supra (concepteur et fabricant français à Obernai, Alsace, depuis 1873).

Entamée depuis de longs mois, la révision de la directive sur les énergies renouvelables (RED III) pourrait porter un rude coup à la valorisation énergétique de la biomasse. Positif, l'objectif de ce texte majeur du Pacte vert européen est que les Européens consomment au moins 42,5 % d'énergies renouvelables à partir de 2030. Soit environ deux fois plus qu'aujourd'hui. Remplacer pétrole, gaz et charbon par des sources d'énergie renouvelable, quoi de plus naturel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du continent ?

Valorisation bridée

Problème : à l'issue des discussions préliminaires avec la Commission et le Conseil, le Parlement européen a obtenu de limiter strictement la production d'« énergie bois ». Une conclusion s'impose : se chauffer ou produire de l'élec-

tricité avec les résidus de l'exploitation forestière et de la transformation du bois reste malheureusement synonyme de déforestation pour de nombreux parlementaires européens.

Non encore définitive, cette disposition, si elle était retenue dans la version finale de RED III, aurait de nombreuses conséquences négatives. La filière forêt-bois française ne récolte pas de bois pour générer de l'énergie mais, d'abord, pour construire des logements, des meubles, produire du papier et des panneaux, fabriquer des emballages.

Complément de revenu

La production de bois de chauffe, de combustible ou de pellets intervient en bout de chaîne, en valorisant les parties de l'arbre qui n'ont d'autres débouchés que la production de kilowattheures. Le bois-énergie apporte aux

BONUS FILIÈRE
3^e source de chauffage
des Français



propriétaires forestiers un complément de revenu indispensable à l'entretien de leur patrimoine. Limiter la valorisation des reliefs de production, c'est désorganiser une chaîne de production et réduire les revenus des sylviculteurs. La filière bois-énergie, génère 1,3 milliard d'euros de valeur ajoutée annuelle.

Cette limitation entrave le développement des énergies renouvelables. En France, le bois-énergie représente 36 % de la production d'énergie renouvelable et 66 % de la chaleur « verte ». Renoncer à la valorisation énergétique du bois, c'est accroître notre dépendance aux importations d'énergies. C'est compromettre l'atteinte par la France de son objectif de consommation d'énergie renouvelable en 2030.

Conséquences économiques et sociales

Les conséquences sociales et sociétales de cette mesure ne sont pas

négligeables. La filière bois-énergie française emploie 50 000 emplois non délocalisables et bien ancrés dans nos territoires. Diminuer le volume d'activité du secteur, c'est fragiliser ce tissu industriel.

Le bois-énergie représente près du quart des énergies distribuées par les réseaux de chaleur. Déconnectée des soubresauts géopolitiques du moment, cette source d'énergie garantit un montant de facture stable à ses usagers. Soumis aux exigences de décarbonation de leurs productions, les industriels sont de plus en plus nombreux à utiliser le bois-énergie pour satisfaire leurs besoins en chaleur, voire en électricité. Grâce à son haut rendement énergétique et un prix compétitif, une chaudière fonctionnant au bois contribue à la compétitivité de nos outils de production dans tous les secteurs de l'économie.

▲ Plateforme de stockage de bois énergie Véolia.



DR

▲ Un habitant sur deux en zone rurale se chauffe au bois.

Une énergie plébiscitée...

Compétitif dans les usines, le bois-énergie contribue aussi à la transition énergétique des particuliers. D'ores et déjà, près du quart des ménages tricolores sont équipés d'un appareil de chauffage au bois (bûches ou granulés). Comparé au gaz naturel, au fioul ou à l'électricité, le bois est la source d'énergie la plus économique pour chauffer un logement. Et cela se sait.

Une étude, commandée par France Bois Forêt au cabinet Elabe et publiée en mars dernier, montre que le bois est désormais la troisième source de chauffage des Français derrière l'électricité (55 %) et le gaz fossile (37 %), mais devant la pompe

à chaleur (13 %), le fioul fossile (8 %) et l'énergie solaire thermique (3 %). Son usage diffère d'un territoire à l'autre. Près d'un habitant sur deux en zone rurale se chauffe au bois contre 5 % des Parisiens.

... écologique et économique

Dopé par l'inflation des prix de l'énergie et la montée des préoccupations environnementales, l'intérêt pour cette source d'énergie renouvelable va croissant. Une personne interrogée sur sept envisage désormais de « passer au bois » : 42 % d'entre elles pour des raisons écologiques et financières et 41 % « principalement » pour réduire le montant de la facture de chauffage.

USAGE DU BOIS COMME ÉNERGIE DE CHAUFFAGE DOMESTIQUE PAR CATÉGORIES DE POPULATION (EN POURCENTAGE DE LA POPULATION)

Un quart des Français déclarent utiliser le bois comme source d'énergie de chauffage, principale ou complémentaire. Il est beaucoup plus utilisé par les Français qui vivent dans une commune rurale, en maison et par les propriétaires.

POURCENTAGE DE LA POPULATION UTILISANT DU BOIS DE CHAUFFE			
	Ménages utilisant le bois comme source de chauffage principale	Ménage utilisant le bois comme source de chauffage complémentaire	Ménages utilisant le bois comme source d'énergie principale ou complémentaire
CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION			
Commune rurale	25 %	23 %	48 %
2 000 - 19 999 hab.	12 %	12 %	24 %
20 000 - 99 999 hab	9 %	9 %	18 %
100 000 hab et plus	7 %	10 %	17 %
Agglomération parisienne	2 %	3 %	5 %
TYPE D'HABITATION			
Maison individuelle	17 %	19 %	36 %
Appartement	2 %	1 %	3 %
RÉSIDENCE PRINCIPALE			
Propriétaire	15 %	18 %	33 %
Locataire	5 %	1 %	6 %

D'après Document Elabe 2023

Invités à classer les sources d'énergie en fonction de leur prix, les Français placent systématiquement le bois deuxième énergie la moins chère, derrière le solaire thermique ; 58 % des sondés considèrent en outre qu'il s'agit d'une source d'énergie « *bonne pour l'environnement* ».

Ils sont bien plus nombreux encore (87 %) à considérer le bois comme une source d'énergie naturelle, renouvelable (70 %), moins polluante que les énergies fossiles (72 %). Combustible d'origine locale par excellence, le bois contribue donc, pour 69 % des personnes interviewées, à l'indépendance énergétique de la France. ◆

LE PUBLIC S'ENGAGE EN FAVEUR DU BOIS-ÉNERGIE

Pas moins de dix organisations professionnelles et institutionnelles sont solidaires d'une pétition lancée, en mars, par la filière forêt-bois en faveur de la valorisation énergétique du bois. Les 14 000 signataires rappellent que les pratiques sylvicoles françaises sont très encadrées et qu'elles ont pour objectif prioritaire la production de bois d'œuvre et d'industrie. Ils soulignent aussi que l'ensemble des prélèvements de bois dans les forêts de métropole est inférieur à l'accroissement naturel des massifs. On récolte 60 % de l'accroissement biologique annuel.

Abstrafour

Aider le sapin blanc à passer en classe d'emploi 4

Initié en 2020, le programme d'essai en laboratoire d'imprégnation des bois de sapin blanc produit des premiers résultats encourageants. Ces derniers devront être complétés par des tests de longue durée en extérieur.



DR

▼ Siège de l'institut FCBA à Champs-sur-Marne (77)

Abondant et local, le sapin est un matériau de construction à la fois historique et contemporain, transformé sur et à proximité de tous les massifs montagneux français.

Tester les bois de trois régions

Comment valoriser au mieux cette essence qui représente 20% des ressources françaises de résineux ? C'est l'objet du programme Abstrafour. Soutenu financièrement par France Bois Forêt et les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, ce programme de recherche vise à favoriser une utilisation pérenne du bois de sapin en classe d'emploi 4. Soit l'accès assuré à de nouveaux marchés comme ceux des terrasses bois. Pour mémoire, la classe d'emploi 4 regroupe les utilisations de bois en

extérieur en contact permanent avec le sol ou avec l'eau douce.

Lancé en 2022 par l'Institut technologique FCBA et piloté par la Fédération nationale du bois (FNB), Abstrafour prend la suite des premiers essais menés avec du bois prélevé en Bourgogne-Franche-Comté. « Nous avons deux objectifs principaux, explique Mathilde Montibus, ingénieure au pôle Ressources forestières des Territoires du FCBA. D'une part, il s'agit d'améliorer le processus d'imprégnation du sapin et, d'autre part, de vérifier que des bois imprégnés résistent bien dans le temps dans des conditions réelles d'usage. »

Des éprouvettes en autoclave

Des échantillons de bois de sapin différenciés aubier/duramen¹, prélevés dans

BONUS FILIÈRE

Le sapin blanc : 20%
des ressources françaises
de résineux

EN SAVOIR PLUS

www.fcba.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 22RD1572

Budget FBF : 44 k€

¹Aubier : partie tendre et blanchâtre qui se forme chaque année entre le bois dur et l'écorce d'un arbre. Duramen : partie la plus ancienne, tout à fait lignifiée, d'un tronc d'arbre.



les trois régions participant au programme, ont été testés selon un protocole normé. Les « éprouvettes » ont été imprégnées avec une solution de sulfate de cuivre. *« Cela nous permet de vérifier le niveau d'imprégnabilité aussi bien de l'aubier que du duramen dans les conditions testées »*, précise Mathilde Montibus.

Prévus pour s'achever à la fin de l'année, ces tests d'imprégnation en laboratoire en annoncent d'autres, de nature différente. *« Pour obtenir des résultats le plus exploitables possible, nous souhaitons poursuivre ces essais sur le terrain »*, précise Ambre Le Ferrec, responsable du pôle Seconde Transformation à la Fédération nationale du bois (FNB). Dans les prochains mois, des piquets « traités par autoclave », composés d'aubier ou de bois duramen/aubier, vont être installés, en extérieur, sur un

terrain d'essais. Ce n'est qu'après plusieurs années d'exposition en conditions réelles d'usage que des conclusions pourront être tirées de l'usage du sapin en classe d'emploi 4. ◆

▲ Grâce aux essais en autoclave, on peut vérifier que les bois imprégnés résistent bien aux conditions réelles d'usage.

LES CLASSES D'EMPLOI DU BOIS

La norme NF EN 335 définit cinq classes d'emploi du bois.

- **La classe d'emploi 1** : le bois traité devra être utilisé exclusivement en intérieur.
- **La classe d'emploi 2** : elle définit les usages en intérieur ou à l'extérieur sous abri pouvant supporter une humidification occasionnelle.
- **Les classes 3.1 et 3.2** : elles font référence à des utilisations en extérieur, sans contact avec le sol, avec exposition à des humidifications fréquentes.
- **La classe 4** : elle encadre les utilisations en extérieur, en contact avec le sol, à humidification récurrente, voire avec immersion en eau douce.

Egefor

Sensibiliser les publics à la gestion durable des forêts

Entre 2022 et 2023, les coopératives forestières ont sensibilisé professionnels, journalistes et grand public à l'intérêt de gérer collectivement les forêts menacées par les effets directs et indirects du réchauffement climatique.



Photo : UCFF - D.R.

▼ Bertrand Servois lors du voyage de presse organisé dans le Cher sur la thématique du chêne dépérissant avec la coopérative forestière Unisylva.

Depuis l'entrée en vigueur du code civil napoléonien, en 1804, transmettre un bien peut entraîner son morcellement entre les héritiers. La forêt ne fait pas exception : les 12,6 millions d'hectares de forêts privées appartiennent aujourd'hui à 3,5 millions de propriétaires dont beaucoup n'en possèdent que quelques arpents. Certains ignorent même qu'ils disposent d'une parcelle.

À l'aune du changement climatique, cette situation est problématique. La segmentation à outrance des forêts privées métropolitaines entrave la mise en œuvre de pratiques culturelles résilientes ou de mesures de prophylaxie contre les ravageurs, sur des échelles suffisantes pour enrayer, entre autres, la marche des maladies et le dépérissement.

Un programme à thèmes

Pour inverser la vapeur, l'Union de la coopération forestière française (UCFF) milite en faveur de la gestion forestière regroupée, dans le contexte du changement climatique. Soutenu par France Bois Forêt, le programme Egefor « doit permettre de sensibiliser différents publics à la nécessité de gérer et d'adapter les forêts au changement climatique », résume Nicolas Jobin, responsable de la communication de l'UCFF.

Plusieurs cibles ont été désignées pour véhiculer le message : journalistes, grand public, agriculteurs. À quatre reprises, entre 2022 et 2023, les responsables de la coopération forestière ont emmené sur le terrain des journalistes spécialisés et généralistes. Prévus

BONUS FILIÈRE

855 000 Français sensibilisés grâce aux réseaux sociaux

PROGRAMME

Réf. FBF : 22PC1490

Budget FBF : 99 k€

pour durer une journée, ces voyages de presse étaient chacun consacrés à une thématique particulière : scolytes sur l'épicéa, dépérissement du sapin pectiné et du chêne, prévention des incendies de forêts.

Une forêt en souffrance

Quel que soit le site visité, le message et l'émotion délivrés étaient les mêmes : les forêts sont en souffrance sous l'effet direct ou indirect des changements climatiques. Elles requièrent l'expertise des professionnels pour être « soignées » et adaptées : un message repris dans un dossier de presse de 24 pages et par les communiqués de presse thématiques ciblés diffusés à chaque sortie. L'UCFF a également créé des kits de communication pour ses membres lorsqu'ils interviennent dans des événements et des manifestations. Au menu : kakémonos, flyers, autocollants. Sans oublier quelques objets de communication siglés « *En gérant les forêts, nous contribuons à répondre aux besoins de la société* ».

Pour assurer sa présence dans l'univers numérique, l'UCFF a fait réaliser huit capsules vidéo de 30 secondes et un film de 3 minutes. Ces contenus numériques ont été diffusés sur les principaux réseaux sociaux. Non sans un certain succès. Accompagnés de textes explicatifs, ces vidéos ont été consultées par plus de 300 000 personnes sur Instagram, elles ont généré 255 000 vues sur Facebook et 300 000 impressions sur Twitter.

Avec La Coopération agricole qui regroupe trois agriculteurs sur quatre en France, l'UCFF a aussi organisé, en novembre 2022 puis en mars 2023 à l'occasion du Salon de l'agriculture, deux événements de sensibilisation à la gestion forestière : une opportunité pour souligner notamment les points communs entre les mondes de la coopération agricole et forestière. ◆



Photo : UCFF - D.R.

▲ Quatre voyages de presse ont été organisés autour de la gestion collective des forêts.



Doc. : UCFF - D.R.

▲ L'UCFF a également créé des kits de communication pour faire passer ses messages.

FBF - INC

Un partenariat réussi

Du 13 avril au 2 juin, le magazine télévisé ConsoMag, produit par l'Institut national de la consommation (INC), a diffusé sur les cinq chaînes du groupe France Télévisions huit émissions de 2 minutes consacrées à la forêt et au bois – 120 secondes pour convaincre et sensibiliser le grand public.



▲ Sylvestre Coudert, gestionnaire forestier
Qu'est-ce que la gestion forestière ?



▲ Emmanuel Cacot, coopérative forestière Unisylva
Quels rôles joue la forêt dans le changement climatique ?



▲ Samuel Lemonnier, pépiniériste forestier
Comment les graines deviennent-elles forêts ?



▲ Clara Guérin, Fédération nationale des Communes forestières
Qu'est-ce qu'une forêt pédagogique ?



BONUS FILIÈRE
Plus de 10 millions
de téléspectateurs

PROGRAMME

Réf. FBF : 23PC1836
Budget FBF : 179k€

Fruits d'un partenariat exclusif entre l'INC et France Bois Forêt, les huit épisodes de deux minutes de **ConsoMag**, diffusées en avril 2023, visaient à rapprocher les Français de la forêt et du bois en leur dévoilant leur rôle essentiel pour notre société.

Diffusé sur les cinq chaînes de France Télévisions, ce programme a été, en complément, mis au **format** plus court des **réseaux sociaux**, médias favoris des jeunes générations. Six émissions **Minute Info** ont été diffusées sur les réseaux de l'INC, de France Bois Forêt et de ses membres.

A la clôture du cycle, le 2 juin 2023, on recensait plus de 10 millions de spectateurs tous médias confondus.

Un programme en prise avec l'actualité

Le programme s'est appuyé sur des thématiques choisies et travaillées pour répondre aux questionnements des consommateurs.

- Qu'est-ce que la gestion forestière ?
- Comment les graines sont-elles devenues forêts ?
- Quel rôle joue la forêt dans le changement climatique ?
- Qu'est-ce qu'une forêt pédagogique ?
- Comment choisir son parquet ?
- La palette bois : un modèle d'économie circulaire
- Qu'est-ce que le label Bois de France ?
- Le bois, grand vainqueur des JO 2024 pour son bilan carbone.

Un bilan média performant

Les émissions **ConsoMag** affichent **1 million** de téléspectateurs par épisode en audience cumulée (source Médiamétrie).

Les **Minutes Info** (vidéos) ont été diffusées par **121 médias**, dont de puissants médias nationaux, nous ont offert une très belle visibilité, tant en télévision que sur le web



▲ Samuel Deschaumes, entreprise Deschaumes
Comment choisir son parquet ?



▲ Jérôme Martinez, Bois de France
Qu'est-ce que le label Bois de France ?



▲ Yaneck Blanc, ORT Solutions Premium
La palette bois : un modèle d'économie circulaire



▲ Georges-Henri Florentin, France Bois 2024
Le bois : grand vainqueur des Jeux 2024 pour son bilan carbone

avec **4845** spots et **2641** émissions pour la diffusion télévisée seule, soit **106 heures d'antenne**.

La répartition par média est la suivante :

- **52** télévisions, dont **15** chaînes nationales — France 2, France 5, BFM TV, LCP-Assemblée nationale, Trace Latina, Trace, Urban, Science & Vie TV, La Chaîne Météo
- **18** web tv dont TV Maison
- **51** sites/réseaux sociaux, avec de puissants portails média — Leboncoin, Orange, France Télévisions, un site de la presse nationale (*20 Minutes*), des sites de la presse régionale (*L'Est éclair*, *Libération Champagne*, *L'Union*, *L'Ardennais...*), des sites spécialisés dans l'agriculture (*Le Réveil de la Lozère*, *Vaucluse agricole*, *Vienne rurale...*) ou dans l'environnement (*C Durable*, *Vedura*, *Économie circulaire...*).

Les **Minutes Info** ont été relayées par **183 radios** dont une antenne nationale (BFM). Le taux de retour de **18,3 %** est très élevé, la moyenne oscillant entre 9 et 13 %. L'audience, excellente, s'élève à **2753267 auditeurs quotidiens** selon une estimation Médiamétrie et **14636** messages de sensibilisation et **6382** chroniques ont été diffusés. ♦

L'INC, CARTE D'IDENTITÉ

L'INC, centre d'expertise et d'information au service des consommateurs et de leurs associations, produit l'émission *ConsoMag* diffusée par France 2, France 3, France 4, France 5, France Info tv, chaînes de France Télévisions. Il édite site *inc-conso.fr*, le magazine *60 Millions de consommateurs* et de son site *60 millions-mag.com*. *ConsoMag* bénéficie d'une audience cumulée par émission de 1 million de téléspectateurs.

Notre Forêt Demain

Une série d'émissions diffusées sur C8

Raconter la forêt et le bois au grand public à l'ère du changement climatique, c'est la vocation de l'émission *Notre Forêt Demain*, en partenariat avec France Bois Forêt. Ce programme a pour ambition de mettre en lumière les pratiques d'aujourd'hui pour les forêts et le bois de demain.



France Bois Forêt est partenaire d'un nouveau magazine sur la forêt et le bois diffusé sur la chaîne C8 depuis le 29 avril. *Notre forêt demain* se compose de 7 émissions d'une heure, relayées le dernier samedi de chaque mois à 12h15, d'avril à décembre 2023. L'émission dresse un panorama des enjeux de la forêt et du bois face au changement climatique et sensibilise le grand public aux actions sur le terrain.

En direct et en replay

Notre Forêt Demain aborde de nombreux sujets comme :

- les crises sanitaires,
- le reboisement,
- les essences de demain,
- le risque incendie,
- l'exploitation forestière,
- la biodiversité,
- les emballages, la construction, le bois énergie
- ...

L'émission est disponible en replay sur la plateforme my CANAL en libre accès, le site TV Maison et sur la chaîne YouTube France Bois Forêt. Chacune des émissions est découpée en capsules vidéo pour une utilisation sur les réseaux sociaux.

Après la diffusion des trois premiers épisodes entre le 29 avril et le 27 mai, plus de 150 000 téléspectateurs ont été recensés en moyenne par émission. Les prochaines diffusions (émissions 4, 5, 6, 7) auront lieu respectivement les samedis 30 septembre, 28 octobre, 25 novembre et 30 décembre 2023.

À voir et... à revoir !

BONUS FILIÈRE
+ de 7 heures
de programme passionnant

PROGRAMME

Réf. FBF : 23PC1837

Budget FBF : 934 904 €



DR

▲ Extraits des émissions 1 et 2 - Conséquences du changement climatique et adaptation : les professionnels de la sauvegarde des forêts et de la gestion forestière présentent les solutions mises en œuvre aujourd'hui pour sauver la forêt de demain. Cultiver et planter de nouvelles espèces mieux adaptées au réchauffement, entretenir les forêts régulièrement pour éviter les incendies sont deux façons de créer une forêt durable.

Au sommaire des trois premières émissions

ÉMISSION 1 SAMEDI 29 AVRIL 2023 SUR C8

- Les conséquences du changement climatique
- Les dépérissements des forêts
- La gestion forestière face aux nuisibles
- La diversification des essences
- Les bienfaits de la migration assistée
- L'emballage léger en bois au marché
- La fabrication des palettes en bois
- La visite d'une peupleraie dans les Deux-Sèvres
- Les caisses industrielles en bois
- La fabrication de l'emballage léger en bois

ÉMISSION 2 - SAMEDI 27 MAI 2023 SUR C8

- Biodiversité en forêt : sentinelle du changement climatique et laboratoire du vivant
- La gestion forestière au service de la biodiversité
- Lutter contre les incendies en forêt : protection de la population et prévention des risques
- Lutter contre les incendies en forêt : sur le terrain avec les forestiers et la DFCI
- Sécheresse, incendie, changement climatique : plantation ou régénération naturelle ?
- À la découverte d'une sécherie à graines : berceau des essences d'avenir
- Lutter contre le changement climatique : dans une pépinière, on anticipe le climat du futur
- Lutter contre le changement climatique : dans une parcelle, on plante des essences d'avenir

ÉMISSION 3 - LE 24 JUIN 2023 SUR C8

- Regrouper les propriétaires forestiers pour une gestion durable des forêts.
- Récolter du bois en montagne : la sylviculture en pente raide.
- Construire sa maison en bois local, c'est possible !
- Quand le bois chauffe les villes.
- Découvrir la fabrication de plaquettes forestières.
- Dans les écoles on forme les forestiers de demain. Visite d'un lycée agricole.
- Dans les laboratoires de la FCBA, on teste le bois pour la construction.

À retrouver en replay sur :



Quand la France célèbre la forêt

Depuis 2014, l'association Teragir multiplie, avec notamment le soutien de France Bois Forêt, des actions de sensibilisation des citoyens et des écoliers au développement durable des forêts. Chaque année, dans le cadre de la Journée internationale des Forêts, les élèves des écoles les plus actives sont invités à monter un projet. Les meilleures réalisations reçoivent les trophées « La forêt s'invite à l'école ».



DR

Aussi étonnant que cela paraisse, le plus grand réservoir de biodiversité terrestre ne bénéficie d'une reconnaissance officielle que depuis peu. Il a fallu attendre 2012 pour que l'ONU décrète le 21 mars Journée internationale des forêts (JIF). En France, le relais a été pris par Teragir, à partir de l'initiative de France Bois Forêt. Prenant la société à la racine, l'association, spécialisée dans la sensibilisation aux problématiques environnementales, mobilise enseignants et élèves de tous âges sur les questions liées au développement durable et à la forêt. Ce programme repose sur des projets éducatifs menés tout au long de l'année scolaire et des événements qui encadrent la JIF.

295 projets pédagogiques

Depuis la première JIF, plus de 136 000 personnes ont participé aux événements grand public organisés par les partenaires de l'opération, dont l'ONF¹,

le CNPF² et le SNPF³. En 2023, plus de 500 sorties en forêt, rencontres avec les professionnels, projections, expositions et ateliers de *land art* ont été organisés du 18 au 26 mars.

Le point d'orgue de cette semaine forestière a été l'annonce des lauréats du programme *La forêt s'invite à l'école*. Tout au long de l'année, Teragir contribue à l'organisation d'activités scolaires et périscolaires en lien avec la forêt. Ce volet pédagogique de la JIF permet aux élèves de découvrir les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la forêt. En 2023, 295 projets pédagogiques ont été menés, de la maternelle au lycée, mobilisant 26 000 élèves.

Quatre classes récompensées

Le 21 mars, quatre récompenses ont été décernées aux enfants et aux professeurs auteurs des projets jugés les plus originaux.

BONUS FILIÈRE
20 000 plants par an
offerts par la filière

PROGRAMME

Réf. FBF : 22F1646

Budget FBF : 140 k€

¹ Office national des forêts

² Centre national de la propriété forestière

³ Syndicat national des pépiniéristes forestiers

Les élèves de 5^e du collège Jean-Rostand des Herbiers (Vendée) ont obtenu le troisième prix. Poursuivant un projet débuté l'année précédente, ils ont multiplié, les rencontres avec les professionnels de la filière forêt-bois. Dans le cadre d'un projet international, ils ont participé à une journée de plantation d'arbres, en liaison avec des établissements scolaires situés en Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Turquie. Ce programme nourri leur vaut la possibilité de planter 45 arbres offerts par les pépinières membres du SNPF.

Le deuxième prix a été décerné aux 19 élèves de CE1 de l'école élémentaire Marius-Audras de Vallon-en-Sully (Allier). Au cours de leurs activités artistiques et de leur cours de français, ces citoyens en devenir ont travaillé sur le thème des arbres. Un apprentissage complété par des visites et la rencontre avec un menuisier. Les enfants planteront 78 arbres offerts par les pépinières membres du SNPF. Les 23 élèves de CM2 de l'école élémentaire de Saint-Ambreuil (Saône-et-Loire) ont remporté le premier prix. Durant l'année scolaire 2022-2023, ils ont étudié la forêt en cours de lecture et de géographie. Des sorties en forêt, des visites de scierie et de menuiserie ont apporté du concret aux principes enseignés à l'école. En partenariat avec l'ONF, les lauréats vont participer à la gestion d'une parcelle de forêt communale qu'ils ont plantée de chênes.

À La Réunion, les enfants de l'école élémentaire Ernest-Vélie de l'Etang-Salé ont remporté le prix Outre-mer 2023 en participant à des demi-journées d'animation. L'occasion pour les 25 élèves de CM2 de découvrir des espaces forestiers remarquables et de participer à la création de fascines en bois de goyavier. Ils planteront aussi un *arboretum*, dont les arbres seront intégrés au plan « 1 million d'arbres » du conseil départemental. ♦



Photo : Juliane Casquet



Photo : Juliane Casquet

▲▲ 136 000 personnes ont participé aux événements grand public.





▲ Interview du président de France Bois Forêt, Jean-Michel Servant, sur le plateau Bati-Journal TV au Forum Bois Construction 2023.



▲ La ressource forestière avec, de gauche à droite, Paul-Emmanuel Huet, directeur exécutif de PEFC France, et Stéphane Viéban, directeur général d'Alliance Forêt Bois.



▲ 350 conférenciers se sont succédé au micro pendant les trois jours du forum.

LES 20 THÉMATIQUES DU PLATEAU BATI-JOURNAL TV

- La Guyane, modèle de l'Europe biosourcée
- La ressource forestière
- La restauration de Notre-Dame de Paris
- Rénovation avec bois et biosourcés
- Acoustique et solutions bas carbone
- Charte des engagements RSE du Commerce du Bois
- Accès solutions techniques - Cadre de vie
- Les chapiteaux
- Pourquoi la promotion choisit le bois/les biosourcés pour décarboner ?
- Réhabiliter et décarboner le cadre de vie
- Confort d'été RE 2020
- La sécurité incendie dans la construction bois
- Campagne *Ma terrasse, Mon bardage bois*
- Pacte bois-biosourcés Hauts-de-France
- Construire et aménager avec du bois peu transformé
- Les passerelles
- REP, réemploi et recyclage
- Catalogue *Cadre de vie*
- Les logements biosourcés haute performance
- Vers les systèmes façades bois ?

Euroforest 2023

Les 22, 23 et 24 juin derniers, s'est tenue à Saint-Bonnet-de-Joux (71), la huitième édition du salon forêt-bois en plein air, Euroforest. Avec 400 exposants venant de toute la France et aussi de 16 pays étrangers et 42 500 visiteurs, cet événement unique, soutenu par l'interprofession nationale France Bois Forêt, signe un véritable succès.



Photo : Plan Rapproché

► Euroforest, un salon atypique ouvert en pleine nature aux allures de fête populaire.

BONUS FILIÈRE
42 500 visiteurs

PROGRAMME

Réf. FBF : 23PC1654
Budget FBF : 120k€

L'actualité d'un changement climatique de plus en plus sensible place la forêt au centre des enjeux de société. À la fois ressource fragilisée à protéger et productrice de matériaux et d'énergie renouvelable, elle impose la mobilisation de tous les professionnels. « Cette édition est plus que jamais un moment essentiel à la construction d'une vision commune de l'avenir de nos forêts », précise Jean-Philippe Bazot, président d'Euroforest. Sur plus de quatre hectares, 600 marques ont exposé leurs produits, solutions et services. Les stands, disposés le long d'un parcours de trois kilomètres présentaient

les dernières innovations en faveur de l'environnement. En outre, de nombreuses animations étaient proposées aux visiteurs comme le bûcheronnage sportif ou le débardage à cheval. Afin d'aider à la compréhension de la gestion des forêts et de la production du bois, trois thèmes ont été développés :

1 - Bois-énergie – réduire notre dépendance énergétique grâce aux co-produits du bois.

2 - Emplois, métiers et formations – susciter des vocations pour les métiers en forêt et préserver nos savoir-faire industriels et forestiers.

Photo : Plan Rapproché



▲ La foule se presse à l'une des entrées du salon.

Photo : Plan Rapproché



▲ Un parcours de trois kilomètres dans la forêt privée de Chaumont à Saint-Bonnet-de-Joux.

3 - Changement climatique – les forestiers au chevet de la société française. Au-delà des rencontres et rapprochements entre professionnels, Euroforest fut l'occasion, pour le grand public, lors de la toute nouvelle journée de samedi qui lui était dédiée, de rencontrer des professionnels passionnés œuvrant depuis des années au renouvellement de nos forêts. « *Plus que jamais, les forestiers ont besoin du soutien de la société civile* », mentionne Richard Lachèze, directeur d'Euroforest. Cette édition a clairement démontré l'intérêt du public pour la gestion raisonnée de la ressource, comme pour son exploitation. ◆



Photo : Bernard Lechevalier

▲ Euroforest accueille une manche du championnat de France de débardage à cheval.

Photo : Plan Rapproché



▲ Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en compagnie de Jacques Ducerf, président de la Fédération Nationale du Bois et d'Antoine d'Amécourt, président de Fransylva.

Interviewé lors de sa visite sur le salon Euroforest, le vendredi 23 juin 2023, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a répondu aux questions des équipes de Plan Rapproché pour France Bois Forêt.

Relever le défi, posé par le président de la République, d'un

milliard d'arbres replantés nécessite la mobilisation des professionnels. Nous avons besoin de plants et de graines et donc d'accompagner les investissements de la filière. Nous avons également besoin de documenter les actions en matière de renouvellement forestier pour qu'elles répondent aux défis du dérèglement climatique. S'il faut moderniser les équipements, le défi de la main d'œuvre est sans doute le plus difficile à résoudre. Nous devons attirer les jeunes vers les métiers de la forêt qui ont du sens. Travailler en forêt et pour la forêt, c'est servir l'intérêt de l'Humanité. C'est un appel aux professionnels pour rendre attractives ces professions et à tous pour dire combien ces métiers sont passionnants. Nous ferons notre part à travers une communication pour ces métiers car ce défi pourrait être le frein principal à la mobilisation.

Le *papier* de Florence... ... sur le **DIGITAL**



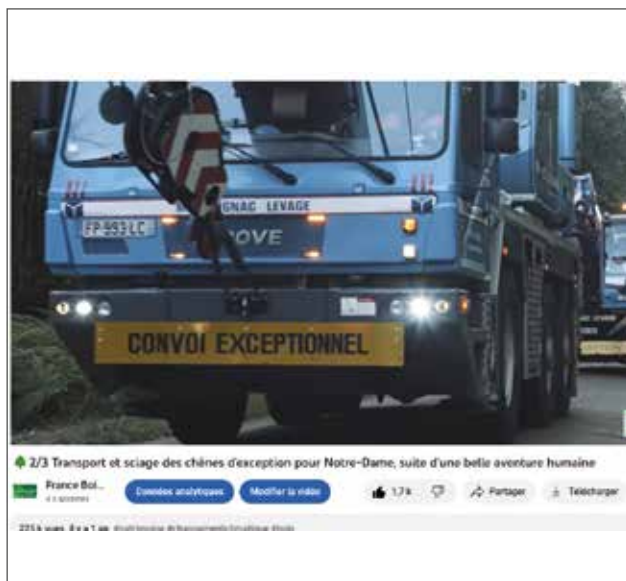
par Florence Fournier

Découvrez toutes nos actualités et celles de nos membres, nos actions, nos engagements, mais aussi, chaque mois, des vidéos, des partenaires, des événements et des appels à projets !

ÉVOLUTION DE L'AUDIENCE DE FBF SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

	FACEBOOK	YOUTUBE	LINKEDIN	TWITTER	INSTAGRAM
1^{er} mars 2023	13964	3370	6816	4681	1958
1^{er} juin 2023	14416	4006	7493	4748	2100
PROGRESSION TRIMESTRIELLE	+ 3,22 %	+ 18 %	+ 9,62 %	+ 1,43 %	+ 7,09 %

MEILLEURS POSTS DU MOIS DE MAI



28 565 IMPRESSIONS
389 J'AI ME, 80 PARTAGES
(sponso : 40 €, CPC (coût par clic) : 0,04 €)



232 125 VUES (DONT 9881 EN MAI)
1750 J'AI ME

France Bois Forêt
7 495 abonnés
1 sem. •

RDV Samedi 27 mai à 12h20 avec "Notre forêt demain" sur C8 pour la deuxième émission, pour en savoir plus sur la prévention des feux de forêts et sur l'adaptation des arbres au changement climatique.

Le replay de la 1ère émission est sur notre site <https://lnkd.in/gbjdcb5j> et sur notre chaîne YouTube.

Camille Loudun Hamon CNPF Centre national de la propriété forestière Fédération nationale des Communes forestières FRANSYLVA Fédération Forestiers Privés de France ONF (Office National des Forêts) Fédération Nationale du Bois Ugo Furet Laura Schiff MONAVON Alain

INÉDIT Notre forêt demain - Nouveau magazine sur C8 - France Bois Forêt
franceboisforets.fr • Lecture de 2 min
Jean-Michel SERVANT et 112 autres personnes • 2 commentaires • 34 republications

in 8635 IMPRESSIONS
113 J'AIME, 34 PARTAGES

France Bois Forêt @franceboisforet • 11 mai

En direct de la conférence de presse @Euroforest2023, événement du 22 au 24 juin. Le salon #forêtbois en pleine nature. « Adapter les #forêts au #ChangementClimatique » pour une #GestionDurable

@UCFFcoop @FransylvaFrance #cfbl @sc.foisier @INRAE_France #expertforestier #CFBL

🐦 816 IMPRESSIONS
11 J'AIME, 4 RETWEETS

franceboisforet @franceboisforet

Audio d'origine

franceboisforet @franceboisforet • Extrait de l'émission 2 : RDV samedi 27 mai sur C8 à 12h20 !

#forêt #bois #biodiversité #changementclimatique #société #forestier #climat #énergie #construction #télévision #partenariat @c8chaîne #construction #environnement #innovation #RE2020 #gestionforestière #constructionbois

DANS UNE PÉPINIÈRE ON ANTICIPE LE CLIMAT DU FUTUR

Aimé par les_cooperatives_forestieres et 46 autres personnes

📷 2936 IMPRESSIONS, 46 J'AIME

- +3,72 % D'ABONNÉS EN PLUS SUR YOUTUBE : LE CAP DES 4000 ABONNÉS EST FRANCHI !
- LE PODCAST #39 RE2020, RÈGLEMENTATION INCENDIE, LOI REP A ÉTÉ ÉCOUTÉ 97 FOIS
- LA VIDÉO *LES RACINES DE NOTRE-DAME* ATTEINT PRESQUE LES 75 000 VUES !
- + DE 7 000 ABONNÉS SUR LINKEDIN, + DE 2 000 SUR INSTAGRAM ET + DE 14 000 SUR FACEBOOK
- 16 TWEETS ONT ÉTÉ POSTÉS ET 20 PERSONNES ONT MENTIONNÉ LE COMPTE FRANCE BOIS FORÊT
- LA VIDÉO *SILENCE, ÇA POUSSE !* SUR L'ÉHOUPPEUR A ÉTÉ VUE 6 477 FOIS : LA MEILLEURE DE CETTE SAISON
- 4 000 VUES SUR L'ÉMISSION 1 *NOTRE FORÊT DEMAIN* ET 664 VUES SUR L'ÉMISSION 2

TYPLOGIES DES POSTS

- RELAIS DES ARTICLES DE LA *LETTRE B* n°44 ET DE LA *LETTRE B* HORS-SÉRIE
- VIDÉO DES SÉQUENCES *SILENCE, ÇA POUSSE !*, *BATI*JOURNAL, STAND PEB AU SALON ALL4PACK
- RELAIS DE L'ACTUALITÉ DE NOS MEMBRES ET DE NOS ÉVÉNEMENTS AU SALON DE L'AGRICULTURE
- RELAIS DES VIDÉOS *ATRIUM*, *PATRIMOINE ET RESTAURATION* ET *FONDATION FRANCE BOIS FORÊT POUR NOTRE PATRIMOINE*, RELAIS DES VIDÉOS TUTOS PEUPLIER, RELAIS DES PODCASTS (2 PAR MOIS)
- RELAIS DES VIDÉOS *CONSOMAG*



France Bois Forêt - Service gestion CVO
 CS 90006 - 59718 Lille Cedex 9
 Tél. : 03 28 38 52 43
franceboisforet.fr

Jean Loeper,
 Responsable collecte CVO & recouvrements

Le texte complet de l'Accord interprofessionnel 2023-2025, ainsi que son arrêté d'extension du 22.12.2022 sont disponibles et téléchargeables sur le site franceboisforet.fr, rubrique CVO.

PLUSIEURS DÉCISIONS DE JUSTICE RÉCENTES SONT VENUES CONFORTER LA POSITION DE FRANCE BOIS FORÊT, DANS SA LÉGITIMITÉ À COLLECTER LA CONTRIBUTION INTERPROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE (CVO).

La dernière en date émanant du tribunal administratif de Besançon le 16.03.2023 et qui précise :

1. "Par une délibération du 20.01.2023, le conseil municipal de la commune de C... a « *refusé de verser la cotisation volontaire obligatoire à une association dont on ne connaît pas le but, l'objet et l'utilité* ». Le préfet a formé, le 16.03.2021, un recours gracieux contre cette délibération, que la commune a implicitement rejeté. Le préfet demande donc à la Cour de prononcer l'annulation de cette délibération.
2. Aux termes de l'article L. 632-6 du Code rural et de la pêche maritime « *les organisations interprofessionnelles reconnues, mentionnées aux articles L. 632-1 à L. 632-2 sont habilitées à prélever, sur tous les membres des professions les constituant, des cotisations résultant des accords étendus selon la procédure fixée aux articles L. 632-3 et L. 632-4 et, s'il y a lieu, à l'article 165 du règlement (UE) n° 1308-2013 du Parlement européen et du Conseil du 17.12.2013 (...)* ».
3. Il résulte de ces dispositions que les organisations interprofessionnelles représentant une production agricole et reconnues en cette qualité par l'autorité administrative compétente, sont habilitées à prélever des cotisations auprès de tous les professionnels situés dans leur aire de production, quand bien même ces professionnels ne sont pas membres de l'accord interprofessionnel fixant les conditions de cette cotisation.
4. La double circonstance que la commune de C... ne connaîtrait pas « le but l'objet et l'utilité » de cette organisation interprofessionnelle, ou encore que la contribution qu'elle prélève serait « inadaptée », est sans incidence sur l'obligation de régler la cotisation prévue par les dispositions rappelées au point 2. Par suite, en adoptant la délibération déferée, la commune de C... ne pouvait décider de se soustraire de l'application des dispositions citées au point 2.
5. Il résulte de ce qui précède que le préfet est fondé à demander l'annulation de la délibération déferée.

Pour rappel, la CVO est régie par les dispositions figurant notamment aux articles L.632-1 à L.632-6, D.632-7 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime.



FONDATION
FRANCE BOIS FORÊT
POUR NOTRE
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

APPEL À PROJET

4^e Édition DOTATION 10.000 €
pour chaque projet sélectionné

2020
2021
2022

Déjà 21 Lauréats ont reçu
chacun 10.000 € pour réaliser
leur projet de restauration

L'HERMIONE
LAUREAT
2022

Comment participer ?

Pour être sélectionné
toutes les infos sur
franceboisforet.fr



Les dossiers de motivation doivent
parvenir avant le 31 octobre 2023
(voir Règlement intérieur)



Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine
Interprofession nationale France Bois Forêt
CAP 120 - 120 avenue Ledru-Rollin
75011 PARIS - SIRET : 49014913500033 • franceboisforet.fr



Sous l'égide de

Fondation
de
France